

La correspondance de Mme de Pompery : occupations, loisirs et passions d'une Quimpéroise à la fin du XVIII^e siècle

Anne-Marie Audouyn est née à Quimper, dans la paroisse Saint-Julien, le 31 janvier 1762, et fut baptisée à la cathédrale. Elle était la fille de Guillaume-François Audouyn, homme de loi, et de Louise-Élisabeth Taupin¹. Son père était un homme apparemment cultivé mais original, difficile à vivre et manifestement peu aimant avec elle. Sa mère mourut jeune. Anne-Marie avait deux frères, Dominique et Antoine, entrés l'un et l'autre dans les ordres : Dominique, chanoine, émigra et mourut à Bâle en 1801 ; Antoine mourut prématurément en 1788. Elle-même fut élevée à l'abbaye de Kerlot, à Quimper, et y noua de durables amitiés avec deux de ses condisciples, Mlle Rouxeau, future Mme de Gourio, et Mlle de Casanbon, plus tard Mme Leclerc.

Anne-Marie Audouyn quitta sa pension de Kerlot en 1786 pour épouser François-Hyacinthe de Pompery, lieutenant de maréchaussée originaire de Picardie et affecté en Bretagne². M. de Pompery, né en 1749, donc de plus de douze ans plus âgé que son épouse, était veuf en premières noces, et sans enfant, de Marie-Corentine du Marc'hallac'h. La sœur de cette dernière, au demeurant, resta longtemps vivre avec le nouveau couple. M. de Pompery était à l'évidence un homme simple, de contact facile et sans doute peu cultivé ; une seule passion, hors son ménage, l'habitait selon son épouse, celle de faire le bien. Le couple s'établit à Quimper et passa de

¹ Guillaume-François Audouyn est qualifié de notaire apostolique par l'éditeur de la correspondance de Mme de Pompery. L'acte de baptême de sa fille le présente comme avocat à la cour et son propre acte de décès le définit homme de loi. Nous remercions M. Henri Le Burel, des Archives départementales du Finistère, qui a bien voulu pour nous rechercher les actes d'état civil de la famille ; notre reconnaissance va aussi à M. Jacques Cheminant dont les tableaux généalogiques nous ont aidé à repérer la parentèle de Mme de Pompery.

² Dans l'acte de décès de Mme de Pompery, son époux, qui lui survit, est qualifié de vicomte de Pompery (François-Hyacinthe), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de celui de Saint-Lazare, ancien lieutenant-colonel de cavalerie... âgé de soixante-dix ans. M. de Pompery mourut en 1821.

longs séjours dans une résidence campagnarde à Penhars puis s'installa au Séquer près de Pont-l'Abbé. Trois enfants naquirent de cette union : Louis-Charles – que sa mère prénomme le plus souvent Charles – le 18 avril 1787, Antoine, le 16 novembre 1795 et Marie, le 4 avril 1799. La famille quitta la Bretagne au début du XIX^e siècle, apparemment en 1805, pour s'établir en Soissonnais dans les propriétés des Pompery, notamment le château de Couvrelles. Il existait aussi une propriété proche de Couvrelles, à Salsogne, à peu près disparue aujourd'hui ; du reste, M. de Pompery fait part, lors de la déclaration du décès de son épouse, de son intention de faire transporter le corps pour l'enterrer dans sa propriété de Ciry, sans doute cette même propriété. Sur la fin de sa vie, Mme de Pompery habitait la ville même de Soissons, d'où est écrite en 1818 la dernière lettre éditée, dans une maison située rue des Minimes et appartenant au sieur Paillet, juge de paix. Elle mourut dans cette ville le 21 avril 1820. La famille, cependant, ne quitta pas définitivement la Bretagne. Dès 1814, en effet, lors du voyage du duc d'Angoulême à Quimper, la fille de Mme de Pompery, Marie, âgée de quinze ans – elle était née en avril 1799 – fut chargée de remettre une corbeille de fleurs. Par ailleurs, le cadastre de Pont-l'Abbé, au début du XIX^e siècle, attribue toujours le Séquer à la famille de Pompery. Quant à la descendance de Mme de Pompery, elle semble bien s'être partagée entre Picardie et Bretagne. Ses trois enfants sont nés à Quimper ou Pont-l'Abbé. Antoine, le cadet, se marie à Soissons puis en secondes noces à Clairisse, également dans l'Aisne, et son propre fils, Charles, naît à Salsogne ; Louis-Charles, en revanche, épouse successivement à Plomeur puis à Morlaix deux héritières de l'aristocratie bretonne et s'il a un fils qui naît à Couvrelles, un autre est né à Quimper et se marie à Beuzec-Conq. Surtout, ce même Louis-Charles est conseiller général du Finistère de 1839 à 1848, représentant les cantons alors réunis de Châteaulin et du Faou. On le dit propriétaire et capitaine de gendarmerie, domicilié à Brest et l'été à Rosnoën. Il meurt à Brest en 1854. Dès 1848 lui succède au conseil général un autre Pompery, prénommé Théophile, né en 1814 à Courcelles, dans l'Aisne, et qui devient député républicain du Finistère en 1876 ; il meurt à Rosnoën en 1880³.

³ Couvrelles comme Salsogne (aujourd'hui Ciry-Salsogne) et également Courcelles (aujourd'hui Courcelles-sur-Vesles), lieu de naissance de Théophile de Pompery, sont trois communes du canton de Braine, arrondissement de Soissons, département de l'Aisne. Nous remercions Mmes Brigitte Fourquet et Frédérique Pilleboue, des Archives départementales de l'Aisne, qui nous ont aidé à localiser les propriétés de la famille de Pompery et qui ont bien voulu retrouver pour nous l'acte de décès de Mme de Pompery. Sur le voyage du duc d'Angoulême à Quimper, cf. BERNARD, Daniel, «Le Duc d'Angoulême à Quimper en juin 1814», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome LXVI, 1939, p. 32-45. Au sujet de la descendance de Mme de Pompery, on se reportera aux *Filiations bretonnes* de FROTIER DE LA MESSELIÈRE et au *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne* de KERVILER. Nous remercions M. Daniel Collet, des Archives départementales du Finistère, qui nous a aidé à situer les conseillers généraux de Pompery.

Mme de Pompery a laissé une abondante correspondance adressée pour l'essentiel à l'écrivain Bernardin de Saint-Pierre et surtout à son cousin Augustin Audouyn de Kergus, homme de loi à Hennebont, célibataire cultivé et bon musicien. Le tout a été publié en 1884 par le petit-fils de l'épistolière, Édouard de Pompery, qui fait précéder sa publication d'une introduction fort documentée et dans le même temps très touchante de par l'affection qu'il porte à sa grand-mère. Vient d'abord l'échange de lettres avec Bernardin de Saint-Pierre puis, formant l'essentiel des deux volumes, la correspondance adressée presque exclusivement à Kergus. Les lettres échangées avec l'écrivain, au nombre d'une dizaine, se situent entre le 26 février 1790 – lettre de Mme de Pompery – et le 12 juin 1792 avec un envoi de l'auteur de *Paul et Virginie*. La correspondance adressée à Kergus débute en 1783 pour atteindre, avec un suivi régulier, 1805 ; la lettre envoyée de Soissons en 1818 est la dernière conservée. Au total, en tenant compte d'erreurs de numérotation, le chiffre de deux cents lettres se trouve atteint. S'agissant des lettres adressées à Kergus, l'éditeur les a reçues de son père, lequel les tenait du destinataire qui les avait soigneusement conservées avant de les lui remettre⁴. Aucune lettre reçue par Mme de Pompery, à l'exception notable de celles de Bernardin de Saint-Pierre, n'a été conservée. L'éditeur donne une explication à cette lacune. Mme de Pompery fut inquiétée pendant la Révolution et fut, durant quelques mois sous la Terreur, assignée à résidence au château de Pont-l'Abbé. Avait-elle eu elle-même quelque intention d'émigrer, ce qui l'eût rendue suspecte ? Rien n'est moins sûr. Son frère, le chanoine Audouyn, avait lui bel et bien émigré et cela pouvait suffire pour la faire surveiller. Toujours est-il que, selon l'éditeur, alors qu'elle était « déjà en arrestation », son amie du temps de Kerlot, Mlle de Casanbon, future Mme Leclerc, aurait brûlé de nombreux papiers de peur qu'ils ne la compromettent ; la correspondance qu'elle avait reçue fut peut-être du nombre. Mais il donne à cette destruction une autre cause. À la chute des Girondins au printemps 1793, certains de leurs principaux chefs tels Barbaroux, Buzot, Louvet et Pétion se réfu-

⁴ Le recueil s'intitule *Un coin de la Bretagne pendant la Révolution* (titre donné par l'éditeur), Paris, 1884, 2 volumes, XXXIX-319 p., VIII-332 p. Nous tenons à remercier très vivement Mmes Marie-Thérèse Pouillias et Sarah Toulouse, respectivement directrice et conservatrice de la bibliothèque municipale de Rennes, qui nous ont considérablement facilité l'étude du texte en nous accordant le plus large accès à l'exemplaire de leur établissement (bibl. mun. Rennes, 92-763). L'éditeur, Édouard de Pompery, né en 1812 à Couvrelles et mort en 1895, était le fils de Louis-Charles, l'aîné des enfants de Mme de Pompery. Après des études de droit à Rennes, devenu avocat, il se lança dans le journalisme politique et s'adonna à l'étude de l'économie politique, de la philosophie et des sciences sociales, adoptant pour partie les idées fouriéristes. On lui doit de nombreux écrits consacrés à Voltaire, au socialisme rationnel, au blanquisme, à Fourier mais aussi aux femmes ou encore à Beethoven, tout au long d'une carrière littéraire d'une soixantaine d'années. L'un de ses neveux lui a consacré une courte notice qui comprend une liste partielle de ses œuvres, dont la présente correspondance : POMPERY, Alexandre de, *Un ami de Georges Sand*, Paris, 1897, 14 p. (bibl. mun. Rennes, 56976).

gièrent dans le Finistère avant d'embarquer pour la Gironde ; ils auraient trouvé asile dans «la petite maison des champs occupée par grand'mère⁵».

Cette correspondance, grâce à l'édition qui en fut faite, est loin d'être méconnue et a pu constituer une source pour différents ouvrages et articles, notamment au cours des dernières décennies⁶. Les auteurs qui se sont inspirés de ce texte se sont pour l'essentiel attachés à divers aspects de la personnalité de Mme de Pompery, ses goûts littéraires et musicaux principalement. Or, il nous a semblé que ces lettres se pouvaient lire aussi d'une autre manière et que l'on y découvrirait également mille facettes de la vie d'une femme, avec ses goûts certes mais aussi ses préoccupations domestiques, son rôle de mère, de maîtresse de maison, ses soucis et ses passions, ses qualités et toute sa richesse intérieure. Sans doute convient-il de faire certain effort d'imagination puisqu'en somme il s'agit ici d'une sorte de demi-texte, les correspondances reçues par Mme de Pompery nous restant inconnues ; certains passages s'en trouvent moins facilement intelligibles. Le beau portrait féminin qui se dessine n'en apparaît pas moins, quand bien même certains contours garderaient un charme quelque peu mystérieux.

Le style de l'auteur ajoute son agrément à la richesse du texte. Mme de Pompery a la plume alerte, le ton souvent enjoué et gentiment moqueur. Elle sait aussi être grave ou mélancolique et ne cache pas la profondeur de ses chagrins ou de ses angoisses. On la sent en toutes circonstances naturelle et simple et si sa langue est fleurie une entière sincérité guide sa main. La qualité de l'écriture fait ainsi que sa lecture, deux siècles après, reste

⁵ Louvet, dans ses mémoires, précise en effet s'être caché, avec sa chère *Lodoïska*, à *Pénars*. Cela ne suffit certes pas à désigner clairement la maison de Mme de Pompery. L'éditeur pouvait toutefois tenir l'histoire de Mme Leclerc elle-même. Cet épisode de la fuite des Girondins et de leur étape finistérienne est cité par LE GUENNEC, Louis, «Les anciens manoirs des environs de Quimper», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome XLVIII, 1921, p. 144-170 et plus précisément p. 165-166.

⁶ Jean MEYER, dans *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, 1966, CV-1292 p. (réédition en 1985) y fait quelques allusions. Nous avons pour notre part découvert ce texte lors de l'élaboration de notre thèse d'École des chartes consacrée à la vie quotidienne de la noblesse cornouaillaise à la fin de l'Ancien Régime (cf. édition partielle : MARÉCHAL, Michel, «Les goûts et les occupations de la noblesse cornouaillaise à la fin de l'Ancien Régime», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVIII, 1972, p. 145-213). Plus près de nous, on citera BALCOU, Jean, «Deux auteurs aristocrates bas-bretons au moment de la Révolution : Loaisel de Tréogat et Mme Audouyn de Pompery», *La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution*, actes du colloque de Brest, 28-30 septembre 1988, Brest et Quimper, 1989, p. 77-83, et aussi MUSSAT, Marie-Claire, «Pratique et sociabilité musicales en Bretagne à la fin du XVIII^e siècle d'après les lettres de Mme de Pompery», *Charpiana, Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy*, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 199-213 ; ce dernier texte s'attache aux qualités de mélomane et de musicienne de Mme de Pompery, domaine que de ce fait nous n'aborderons qu'allusivement. Nous remercions M. Daniel Collet et le Centre de recherche bretonne et celtique de l'université de Brest qui ont bien voulu rechercher à nos côtés les éventuels travaux consacrés à Mme de Pompery.

aisée et toujours agréable ; il se dégage du texte une sensation de fraîcheur que le temps n'a su effacer.

La datation des lettres de Mme de Pompery pose parfois problème. Les trois composantes, jour, mois et année ne sont pas toutes présentes à la fois à chaque lettre. Il y a parfois mélange des calendriers grégorien et républicain : septembre an II, par exemple. Une lettre peut encore avoir été écrite en deux temps, d'où deux dates. Nous nous sommes fié, faute d'originaux, à l'ordre suivi par l'éditeur, ce qui n'a pas été toujours sans nous amener à nous interroger ; dans certains cas nous avons cru devoir rectifier des erreurs vraisemblables, soit de l'auteur, soit de l'éditeur⁷.

Madame de Pompery nous apparaît d'abord comme une mère attentionnée, qui se fait l'éducatrice de ses enfants. Avant qu'eux-mêmes ne sachent lire, elle leur fait la lecture, leur lisant notamment des historiettes de Berquin⁸. Louis-Charles, du reste, inspiré par ce qu'il écoute, compose à son tour des histoires, ce qui ravit sa mère⁹. Pour l'apprentissage de la lecture, Mme de Pompery s'aide apparemment d'un syllabaire¹⁰. En 1793, Berquin reste manifestement l'auteur favori : «Tous les soirs, quand j'en suis contente, il obtient une historiette de Berquin¹¹...» Peu à peu, Charles apprend à lire seul ; sa mère, du reste, juge qu'il sait lire : «Oui, tout à fait lire ; il ne lui faut plus que de l'habitude et l'application pour regarder son livre, au lieu de fixer ses regards sur les passants, comme il arrive souvent quand il dit sa leçon¹²...» Avec Antoine, le cadet, c'est un nouvel élève que prend en charge Mme de Pompery : «J'apprends à lire à Antoine, qui, je m'en flatte, ne me donnera pas grand'peine ; il a une excellente mémoire et une bonne tête¹³.» Moins d'un an après, «Antoine lit tout seul dans le premier livre qui lui tombe sous la main, mais il prend un plaisir particulier aux

⁷ L'identification de chaque lettre évoquée ou citée se fera en note, avec indication de la date, dans les deux calendriers s'il y a lieu et nous nous emploierons le cas échéant à rétablir les bonnes dates s'il est possible. La majorité des lettres étant adressée à Kergus, nous ne le mentionnerons pas comme destinataire au cas par cas.

⁸ 22 octobre 1790. Arnaud Berquin (1747-1791), auteur de livres pour la jeunesse tels que *L'Ami des enfants*, 6 volumes, 1784 ou *Contes et historiettes*, 2 volumes, 1787 ; Berquin fut influencé par les idées rousseauistes et séduit par la nouveauté des méthodes étrangères d'éducation, s'inspirant de ce fait d'œuvres allemandes et anglaises. Sur la littérature destinée à la jeunesse, on pourra se reporter à HUGUET, Françoise, *Les Livres pour l'Enfance et la Jeunesse de Gutenberg à Guizot*, Paris, 1997, 413 p. : il s'agit ici du catalogue des fonds de la bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique.

⁹ *Ibidem*.

¹⁰ 4 avril 1792.

¹¹ 9 mars 1793.

¹² *Ibidem*.

¹³ 27 janvier [1800].

fables d'Ésope dont vous aviez fait cadeau à son frère...»¹⁴ ; notons au passage qu'Antoine, apparemment plus précoce que son aîné, aura su lire à cinq ans. Quant à Marie, enfin, elle connaît ses lettres à l'âge de quatre ans¹⁵.

Les efforts de Mme de Pompery ne sont pas vains. Charles, l'aîné, devient bientôt un lecteur assidu : «Son goût pour la lecture devient si vif que je suis obligée de cacher les livres, afin qu'il ne se fatigue pas trop la vue¹⁶...» Un an après, Charles «a déjà (et sans que je m'en doutasse) passé en revue presque toute ma bibliothèque ; cet hiver, nous nous sommes amusés à relire Racine et Corneille...» et le petit de dire à sa mère : «Ne craignez pas, Maman, pour tel ou telle ; ils ne mourront pas. – Comment savez-vous cela ? – C'est que j'ai vu çà dans le livre¹⁷.» Un an plus tard, cette passion pour la lecture ne s'est point démentie et Charles passe ses soirées d'hiver à lire Berquin et Mme de Genlis¹⁸. Mme de Pompery, enfin, inculque le goût de la poésie à son aîné alors âgé de treize ans : «Nous composons des charades en vers, s'il vous plaît, et afin d'exceller dans ce beau et sublime genre, je lui fais apprendre l'*Art poétique* de Boileau, pour lui former la mémoire, la prononciation et l'oreille¹⁹.»

Il faut aussi faire l'apprentissage de l'écriture ; rien ne semble acquis pour les enfants avant qu'ils n'aient atteint l'âge de sept à huit ans. C'est M. de Pompery qui apparemment se charge de son aîné dans cette discipline²⁰. Charles, justement vient d'adresser une lettre à Kergus : «Recevez avec indulgence, mon cher cousin, la petite lettre de mon fils ; c'est la seconde qu'il écrit, mais n'en soyez pas jaloux ; la première était à sa femme et l'amour, comme vous savez, exige toujours les prémices. Elle ne lui a pas encore répondu, attendu qu'elle ne sait même pas lire, mais elle est assez jeune pour que son ignorance soit excusable²¹.» En 1797, Charles, qui

¹⁴ 10 décembre 1800. Les fables d'Ésope étaient lues au XVIII^e siècle : en témoigne notamment une édition de 1744 conservée parmi les collections de l'INRP (cf. F. HUGUET, *op. cit.*).

¹⁵ 28 avril 1803.

¹⁶ 21 germinal [sans doute an III soit le 10 avril 1795]. Cette lettre n'est pas à sa bonne place dans la suite chronologique de l'édition.

¹⁷ 22 mars [1796].

¹⁸ 26 janvier 1797. La comtesse de Genlis (1746-1830) est l'auteur, parmi d'autres œuvres, d'ouvrages pédagogiques tels le *Traité d'éducation à l'usage des jeunes personnes*, 1771-1780 ou des contes intitulés *Les Veillées du Château*, 1784. Elle fut l'institutrice du futur Louis-Philippe.

¹⁹ 14 frimaire an VIII. En réalité, cette lettre est à dater du 14 frimaire an IX, soit du 5 décembre 1800.

²⁰ Lettre non datée, à situer entre le 29 septembre et le 27 octobre 1794.

²¹ «11 septembre (*vieux style*) l'an II» : 11 septembre 1794.

a dix ans et demi, compose une petite comédie²². L'apprentissage, toutefois, paraît laborieux : Charles « avait de bonnes dispositions pour l'écriture..., mais, quand il a commencé à apprendre la musique, il a perdu considérablement du côté de la plume²³. » Près de quatre ans après, Mme de Pompery constate les mêmes défauts et semble envisager de se procurer une méthode d'écriture pour son fils : « La méthode d'écriture dont vous me parlez m'avait aussi frappée au premier aperçu... Peut-être Charles s'en servira-t-il pour se perfectionner ; il écrit quelque fois assez bien, mais en général on voit que la tête n'y est pas, à l'irrégularité et au peu d'ensemble qui règnent dans ses pages d'écriture²⁴. » Cela n'empêche pas cependant Charles de s'improviser, à l'image de sa mère, épistolier : « Charles enfin devient auteur. Il s'est établi entre le jeune Silguy et lui une correspondance intitulée : *Le Courier des Amis*²⁵. » Quant à Antoine, il ne paraît pas plus précocé que son aîné puisqu'il ne commence à écrire quelques mots qu'au printemps 1803²⁶.

L'enseignement de l'orthographe et de la grammaire constitue manifestement un souci pour Mme de Pompery. Telle de ses amies a composé un petit extrait de grammaire pour son fils : elle aimerait pouvoir l'emprunter, jugeant qu'il serait très utile à Charles²⁷. Cette étude ne va pas sans peine : « Nous apprenons à présent la *grand'mère*. Je tâche de lui rendre cette étude la moins sèche qu'il est possible ; mais encore est-il que cela est fort ennuyeux pour lui et pour moi²⁸. » Peu après, Mme de Pompery rectifie ce qu'elle venait d'écrire à son cousin : l'apprentissage fastidieux de la grammaire est en fait celui de l'orthographe...²⁹.

Il faut encore apprendre les chiffres, sinon le calcul. Pour ce faire, on recourt au jeu de loto. Charles « sait compter jusqu'à *trente et gratis* encore, ce n'est pas comme autrefois pour des raisins ou des prunes. Bien plus encore, il trouve sur les tableaux de loto ces chiffres et, ce matin même,

²² 15 novembre 1797.

²³ 26 janvier 1797.

²⁴ 14 frimaire an VIII ; en réalité an IX soit le 5 décembre 1800.

²⁵ 10 décembre 1800. Le *jeune Silguy* est certainement le futur inspecteur général des ponts et chaussées. Il s'agirait ainsi de Jean-Marie de Silguy (1785-1864, donc un peu plus âgé que Louis-Charles), qui travailla au canal de Nantes à Brest et dans les landes de Gascogne ; ce sont ses collections qui permirent l'ouverture du musée des Beaux-Arts de Quimper. Cf. ci-dessous note 110.

²⁶ 28 avril 1803.

²⁷ « Ce 29 septembre (vieux style) » : 29 septembre 1794.

²⁸ 7 avril [1796].

²⁹ 16 mai [1796].

nous sommes allés jusqu'à quarante³⁰.» Un an et demi après, «il connaît à présent les numéros jusqu'à 90 et il joue gravement au *loto* ; je fais quelque fois sa partie. Imaginez-vous notre tête-à-tête à ce jeu et jugez du plaisir que j'y trouve³¹.» C'est par ailleurs à l'aide des fables d'Ésope que l'on découvre l'histoire naturelle : Antoine – qui n'a pas encore deux ans et demi – «s'amuse beaucoup à regarder les gravures des fables d'Ésope et connaît parfaitement les différents animaux³².» Ce même Antoine, à six ans et demi, connaît les trois règnes de la nature³³. Quant à Charles, il est en pension à Paris depuis 1801 et «sort assez fréquemment chez Mme de Larlan, qui le mène aux promenades botaniques de Jauffret³⁴.»

Pour ce qui est de l'histoire et de la géographie, l'enseignement en est conçu de façon très vivante, voire divertissante : «Nous faisons aussi un ouvrage à nous deux [Charles et sa mère], il m'écrit chaque jour une lettre (parce qu'il est censé voyager en pays étranger), il me rend compte de tout ce qu'il y a de remarquable dans les villes où il séjourne, des grands hommes qui y ont pris naissance. Dans mes réponses, j'analyse ce qu'il n'a fait qu'indiquer, et pour cela je m'aide du dictionnaire de l'abbé Lavocat... Cette manière d'instruire mon fils l'amuse et m'est plus agréable que de lui faire étudier sèchement la géographie et l'histoire dans les livres qu'il ne lirait que superficiellement, au lieu que cette méthode l'engage à feuilleter ses dictionnaires et à examiner ses cartes sans que cela paraisse un travail pour lui³⁵.» Antoine, quant à lui, n'a pas encore sept ans qu'il a déjà des notions d'histoire romaine³⁶.

Comment Mme de Pompery eut-elle pu négliger l'apprentissage de la musique, objet de prédilection pour elle ? Ainsi recherche-t-elle pour

³⁰ 9 mars 1793. Le jeu du *loto* était très prisé au XVIII^e siècle ; on y jouait notamment à la cour de Louis XVI et à celle de Catherine II.

³¹ Lettre non datée, à situer entre le 29 septembre et le 27 octobre 1794.

³² 10 mars 1798.

³³ 20 avril [1802].

³⁴ 28 avril 1803. Il s'agit sans doute ici de Louis-François Jauffret (1770-1840), frère d'un évêque de Metz. Jauffret fut l'auteur de livres pour la jeunesse et édita les œuvres de Berquin. On lui doit divers ouvrages consacrés à la botanique, dont le *Voyage au Jardin des plantes* (1798), recueil de promenades instructives en 6 journées : sans doute Jauffret animait-il lui-même des promenades réelles... Cf. collections de l'INRP et ouvrage de Françoise Huguet cité ci-dessus en note 8.

³⁵ 10 décembre 1800 ; Charles a déjà près de 14 ans. L'abbé Jean-Baptiste Ladvocat (1709-1765) marchait sur d'illustres traces puisqu'il naquit à Vaucouleurs (Meuse) et fut curé de Domrémy (Vosges) ! Bibliothécaire de la Sorbonne en 1742 ; éminent spécialiste de l'hébreu, il fit également œuvre de vulgarisateur. On lui doit en effet un *Dictionnaire géographique portatif*, 1747, ouvrage traduit de l'anglais ; il donna également un *Dictionnaire historique portatif*, 1^{re} édition en 1752 et souvent réédité. Ladvocat est aussi l'auteur d'une *Lettre sur le rhinocéros*, de 1749 !

³⁶ 20 avril [1802].

Charles, qui va bientôt avoir six ans, «des premiers principes de musique, bien simples», pour lui apprendre à solfier ; de tous les points qu'elle a abordés dans cette même lettre touchant à l'éducation de son fils, celui-ci est même dit « le plus essentiel³⁷.» Six mois plus tard, elle est en quête d'une méthode adéquate pour apprendre le piano-forte à Charles³⁸. Elle paraît heureuse des dispositions de son élève : «Mon fils aîné, qui a une excellente mémoire, a appris sur-le-champ tous mes couplets ; sa voix est encore jolie ; il a beaucoup d'oreille, une sorte de goût, et, quand je l'accompagne du piano, il fait réellement plaisir³⁹...» Peu après, écrit-elle, «Nous avons aussi commencé la musique depuis deux mois et mon fils joue des deux mains : Ah ! vous dirai-je *maman*, et chante en s'accompagnant⁴⁰.»

L'éducation comprend encore la découverte de la religion : vers l'âge de sept ans, Charles apprend «le petit catéchisme historique»⁴¹. Charles, enfin, est devenu latiniste et helléniste une fois en pension à Paris et Mme de Pompery suit à distance ses progrès. Son fils, par exemple, lui annonce une traduction de passages de Quinte-Curce : «C'est, m'a-t-on dit, l'auteur qu'on expliquait en troisième ét., si cela est ainsi, il n'a pas mal travaillé, depuis quinze mois qu'il est à Paris⁴².» Peu après, Mme de Pompery juge que Charles «entend fort bien le latin»⁴³. L'étude des langues anciennes nous permet de juger de l'attachement que Mme de Pompery porte à la langue bretonne : «Il est arrivé aussi à sa pension un jeune homme d'ici, le fils de Mme Férec ; ce sera un camarade, d'autant plus agréable pour Charles qu'ils pourront parler breton ensemble et s'entretenir ainsi dans une langue, que je serais fâchée que le grec et le latin lui fissent oublier⁴⁴.» Le breton est bien, en effet, la langue maternelle, sans doute autant que le français : Antoine, qui n'a pas deux ans «commence à baragouiner beaucoup de choses en breton. Il annonce de l'intelligence ; par exemple, il a vu que les personnes qui allaient à cheval avaient des bottes et il les a nommées : *Boutou ar marc'h* (*chaussure de cheval*). Il appelle sa bonne gouvernante *mam*, comme un petit paysan, et moi *maman*, comme un petit monsieur⁴⁵.» De même, Marie,

³⁷ 9 mars 1793.

³⁸ 7 octobre 1793.

³⁹ 19 janvier 1796.

⁴⁰ 7 avril [1796].

⁴¹ Lettre non datée, à situer entre le 29 septembre et le 27 octobre 1794.

⁴² 19 décembre 1802.

⁴³ 28 avril 1803.

⁴⁴ 22 juillet 1802.

⁴⁵ 31 août 1797.

à peu près au même âge que son frère, «commence à bégayer quelques mots bretons»⁴⁶.

Comment Mme de Pompery vit-elle son rôle d'éducatrice ? On la sent très préoccupée par l'avenir de ses enfants ; ainsi, voulant encourager à l'étude son fils aîné, âgé de huit ans, lui adresse t-elle le couplet suivant, ô combien intemporel :

«Des jeux de ta folâtre enfance,
Quand l'étude interrompt le cours,
Le dépit et l'impatience
Dans tes yeux se peignent toujours [...]
De l'avenir l'incertitude
Fait pour toi naître mes soucis,
Et ma tendre sollicitude
Est la cause de tes ennuis [...]
Tu rencontreras dans la vie
Mille épines pour une fleur [...]⁴⁷»

Charles, au demeurant, soucie passablement sa mère : son «étourderie et indocilité naturelles exigent une plus grande sévérité [elle le compare à Antoine, le cadet]. Mon métier d'institutrice me fatigue et m'ennuie beaucoup... Charles ne s'applique que par force... je n'ai guère de patience... et je trouve toujours les progrès de mon élève trop lents⁴⁸.» Trois ans après, Mme de Pompery, très lucide quant aux limites de son rôle, juge que Charles a besoin «d'être un peu dépaysé, de quitter le toit paternel... Ganganelli dit que l'éducation privée est la meilleure pour les mœurs, mais qu'elle a aussi de grands inconvénients, et je le sens comme lui, ne fût-ce que de s'entendre répéter toujours les mêmes choses⁴⁹...» Comme on l'a vu, Charles devait partir en pension à Paris un an et demi plus tard. Longtemps après, en 1818, Mme de Pompery peut être satisfaite de ce qu'elle aura apporté à ses trois enfants et c'est toute la quiétude d'une grand-mère, qui a déjà six petits-enfants, qui transparaît dans sa dernière lettre ; un septième petit-enfant est annoncé : «Je vois tout cela sans inquiétude, et j'espère que la Providence fera prospérer mes petits-enfants, comme elle a pourvu mes enfants, qui sont tous fort contents de leur sort⁵⁰.»

L'éducation ne saurait être que scolaire. Aussi Mme de Pompery s'attache-t-elle aux traits de caractère de ses enfants. Elle stigmatise les défauts

⁴⁶ 10 décembre 1800.

⁴⁷ 1^{er} décembre [1795].

⁴⁸ 26 janvier 1797.

⁴⁹ 13 brumaire [an VIII soit le 4 novembre 1799]. Ganganelli était le nom du pape Clément XIV (1705-1774), devenu pape en 1769 et qui supprima les Jésuites en 1773 (?).

⁵⁰ 4 octobre 1818.



*La résidence de Mme de Pompery sous la Révolution :
le Séquer à Pont-l'Abbé, état actuel.*

Cliché P. Sicard.

de son aîné et notamment «la légèreté, l'indocilité, la paresse... Il a le cœur bon et beaucoup de générosité, il n'a point d'humeur, il n'est pas sot non plus...» mais «il est malpropre, dérangé, etc.⁵¹» Un an après, Charles semble avoir mûri et affiné ses qualités mais Antoine, à l'approche de la naissance de sa sœur, s'est aigri⁵². Marie a un mois et «le charmant Antoine, ce petit modèle de perfection, est devenu méchant comme un lutin, depuis la naissance de sa sœur⁵³.» Charles retombe toutefois dans ses travers, indolence et légèreté : «Il y a quelque temps qu'on lui donnait un noyau à mettre dans la terre et on lui recommandait de pas faire le trou profond. – Ne crai-

⁵¹ 10 mars 1798.

⁵² 5 mars [1799].

⁵³ 9 mai 1799.

gnez pas, dis-je, mon fils *n'approfondit* rien. – Ah ! maman, dit-il, je vous entends. La leçon lui plut, car il en avait ri⁵⁴...» Du reste, Charles, à près de quatorze ans, est resté très enfant : «Il se promène encore à cheval sur un bâton avec bien du plaisir et continue à faire évoluer ses armées de carton⁵⁵...»

Il faut encore inculquer de sains principes aux enfants, et d'abord le respect des autres, notamment les plus faibles. «J'ai près de moi deux marmots qui m'interrompent souvent. Mon fils [il a deux ans et demi] et un petit camarade, comme si vous disiez Fanfan et Colas, se jouent ensemble et ce n'est pas sans bruit... Je suis quelque fois obligée de me mettre entre les deux, pour empêcher le plus fort de tyranniser le plus faible. Mon fils est justement celui qui a le pouvoir *législatif et exécutif*, car il est le plus fort au moral comme au physique. Aussi, c'est toujours lui qui a tort, car il abuse de son autorité et devient oppresseur. Or, je ne désire qu'une chose pour mon fils : c'est qu'il soit bon⁵⁶...» Sensible, Charles pleure aux traits de sentiment des historiettes de Berquin ; bien que touchée par l'émotion de son fils, Mme de Pompery lui donne à entendre «qu'un garçon ne doit pas pleurer comme une femme⁵⁷...» Ailleurs, c'est «l'heureuse sécurité de l'enfance» qu'elle loue chez une enfant du même âge que Charles, estimant que si elle est peu raisonnable, la raison de sa mère lui suffit, tout en escomptant bien que Charles lui-même, âgé de huit ans, puisse se montrer raisonnable⁵⁸. Elle se réjouit enfin de la franchise d'Antoine, pour lors âgé de quatre ans : «Il y a quelque temps qu'on lui demandait : lequel aimes-tu mieux, le sucre ou maman ? – J'aime mieux le sucre. La petite Charlotte Gourio qui a cinq ans et demi reprit : – J'aime mieux maman. – Et moi le sucre, dit-il sans se déconcerter. Toute la société en rit ; moi, j'embrassai mon fils et lui dis : – Sois toujours franc⁵⁹...»

L'apprentissage de la propreté chez un garçon n'est pas chose simple. Mme de Pompery s'enquiert de l'état de la maison de son cousin : «Quand donc est-ce que votre maison sera prête ? Mon frère compte aller la bénir. Mon fils pourra la profaner, car il lui arrive encore parfois de pisser par terre⁶⁰...» Plus d'un an après, les choses ne se sont guère arrangées mais en

⁵⁴ 14 frimaire an VIII. En réalité, an IX soit le 5 décembre 1800.

⁵⁵ *Ibidem*.

⁵⁶ 8 novembre 1789.

⁵⁷ 9 mars 1793.

⁵⁸ 29 août [1795].

⁵⁹ 13 brumaire [an VIII soit le 4 novembre 1799]. La petite fille dont il est ici question est sans doute la fille de Mme de Gourio, ex Rouxau, ancienne condisciple de Kerlot de Mme de Pompery. Sur cette amie de Mme de Pompery, cf. ci-dessous, note 189.

⁶⁰ 30 août 1789.

mère avisée Mme de Pompery n'envisage pas la punition comme une solution à ce type d'accident : « Dites à mon frère que son neveu ne jure plus, mais qu'il fait de grands progrès dans la propreté. Je lui ai appris qu'il pissait de temps en temps dans ses culottes ; à présent, il y fait caca trois fois par semaine... Je n'ai pas le courage de le fouetter pour ces choses-là⁶¹. » À quatre ans, enfin, Charles continue d'avoir des incontinenances nocturnes ; l'amie de Mme de Pompery, Mlle de Casanbon, qui vit chez eux, y remédie en le faisant lever deux fois la nuit, moyennant quoi « il est déjà aussi propre qu'il pourrait l'être à vingt-cinq ans, comme vous me le faisiez espérer⁶². » Les lettres de Mme de Pompery sont muettes pour ce qui touche à l'hygiène corporelle et à la toilette des enfants mais faut-il s'en étonner ?

Mme de Pompery s'attache aussi à l'environnement des enfants et vante les bienfaits de la campagne pour leur équilibre. Aussi, à l'heure où tristement la famille s'apprête à quitter sa villégiature de Penhars pour rejoindre Quimper, elle compose un poème d'adieu à sa chère résidence :

«...Mon fils perd encor davantage,
Mets champêtres, lait savoureux,
Et tous les enfants du village
Qui venaient égayer ses jeux.
Un salon où brille le faste
Ne le dédommagera pas
De la *cour* agréable et vaste
Qui favorisait ses ébats.
Dans un cercle s'il fait tapage,
Il sera bien vite éconduit,
Et l'on sait pourtant qu'à son âge
On n'a point de plaisir sans bruit⁶³...»

Puis vient le temps pour Charles de savoir partager avec Antoine et pour Antoine avec Marie. Mme de Pompery elle-même va devoir apprendre à aller de l'un vers l'autre. Il ne semble pas que Charles ait conçu tellement de jalousie à l'égard de son petit frère ; plus de huit ans, il est vrai, les séparent. À l'approche de sa naissance, il se montre même particulièrement désireux d'avoir un petit frère : « Il attend avec impatience *son petit frère*, il ne se soucie guère d'une petite sœur, parce qu'il craint que la *petite sœur fasse des bas*, au lieu qu'un frère jouera du tambour, répondra la messe et fera l'exercice avec lui⁶⁴... » Antoine vient d'avoir deux mois et telle personne de l'entourage de la famille a fait comprendre à Charles qu'il lui fau-

⁶¹ 13 décembre 1790.

⁶² 26 ou 27 mai 1791.

⁶³ 27 novembre 1791.

⁶⁴ 29 août [1795].

drait désormais partager : « Charles est d'âge de comprendre ce que cela signifie, et je le lui ai moi-même expliqué sans détour, mais en lui faisant envisager qu'il avait bien moins à perdre du côté de l'intérêt qu'il n'avait à gagner du côté du sentiment⁶⁵... » Et de fait, Mme de Pompery est bien vite elle-même partagée entre ses deux fils, se devant à l'éducation de l'aîné dont elle surveille l'écriture tout en ayant l'œil et la main sur le berceau du cadet⁶⁶. Elle a du reste tôt fait de s'apercevoir de la préférence naturelle qu'elle porte à Antoine, et tout aussitôt de s'en prémunir : « Je crains de trop aimer cet enfant... et de lui donner la préférence sur son frère ; les préventions maternelles sont toujours si injustes et ont des suites si fâcheuses. Cependant, il est difficile de ne pas préférer celui qui se montre le plus aimable⁶⁷... » Il ne semble pas, en fin de compte, que Charles ait conçu tellement d'amertume à ressentir éventuellement cette préférence maternelle pour son cadet ; son heureux caractère a dû le protéger. Antoine, en revanche, supporte mal la venue de Marie⁶⁸. La petite a grandi et les choses ne s'arrangent guère car elle est très dure : « Ma fille... est bien volontaire, elle tape à droite et à gauche, arrache les yeux à Antoine, qui pleure, mais n'ose pas lui rendre ses coups ; il se contente de dire : "Quand elle sera grande aussi, je la battrai"... Je ne suis encore que spectatrice de tout cela... et je ne sais quel parti prendre. Je me sens quelquefois si lasse de gronder, de punir, de morigéner que j'ai la plus grande envie d'abandonner ma fille tout à fait à la nature, pour voir ce que cela fera⁶⁹... » Mme de Pompery se sent de nouveau dépassée par les événements quelque temps après : « Ma fille m'a obligée d'accommoder sa poupée. Antoine est venu me demander de l'argent pour acheter un oiseau, l'oiseau s'est envolé... Marie sollicite pour avoir un autre oiseau... Je vous écris tout cela, mon cher cousin, comme Vernet peint un naufrage, perché bravement au haut du mât de ce même vaisseau prêt à périr⁷⁰. »

La discipline, au demeurant, a ses exigences. Les enfants sont naturellement remuants et se font plaies et bosses. Charles descend l'escalier, sans doute à la manière d'un enfant de quatre ans, tombe et y gagne « une bosse au front, grosse comme un œuf⁷¹... ». Il est par ailleurs bruyant, ce que sa mère soulignait dans son poème d'adieu à Penhars⁷² ; M. Audouyn

⁶⁵ 19 janvier 1796.

⁶⁶ 22 mars [1796].

⁶⁷ 10 mars 1798.

⁶⁸ Cf. lettres des 5 mars et 9 mai 1799, ci-dessus p. 432.

⁶⁹ 11 août 1800.

⁷⁰ 15 mai 1802. De la dynastie des Vernet, il ne peut s'agir ici que de Joseph (1714-1789), qui peignit des navires, des tempêtes et des naufrages.

⁷¹ 29 août 1791.

⁷² Cf. ci-dessus p. 432.

père étant alors chez ses enfants, Mme de Pompery est amenée à prier son fils d'être plus silencieux : « Mon papa est encore avec nous, mais il ne paraît pas s'y plaire... Mon fils d'ailleurs, malgré mes perpétuels *chut chut*, fait toujours du bruit et cela interrompt les profondes méditations de papa⁷³... » Le même Charles, un jour, a visiblement dépassé les bornes ; il a alors près de dix ans : « Que diriez-vous d'un petit garçon qui s'empare en cachette d'un sabre affilé au point d'avoir coupé sa culotte en y appuyant la lame ; qui court les champs avec pour effrayer les enfants du village... » Découvert, Charles est puni et le sabre confisqué. « Mais comme les haches n'étaient pas comprises dans le traité, on en prend une et l'on va au bois, où l'on nous faisait des fagots et on travaille comme les autres... ». Et les haches d'être interdites. « Mais comment prévoir que le drôle aurait l'idée de se procurer par de petits garçons du village de la poudre à tirer pour faire des traînées et des *pif-pouf*, au risque de mettre le feu partout. C'est cependant ce que nous avons découvert... Aussi a-t-on huit jours d'arrêt pour ce cas grave⁷⁴. » À quatorze ans, Charles se trouve donc en pension à Paris et manifeste du goût pour le piano : « Et ce goût, devinez qui l'avait fait naître ? L'amour, mon cher cousin ; oui, mon Charles était déjà amoureux d'une petite personne, charmante à la vérité. De son aveu (car il m'avait fait sa confidence), il lui est arrivé une nuit de passer à travers une fenêtre grillée pour s'aller promener dans le jardin de sa belle. Vous jugez qu'il était pressant d'éloigner mon fils et de tourner l'activité de son imagination sur de tout autres objets⁷⁵. » Cette amourette fut sans doute l'une des causes de l'envoi de Charles à Paris.

La sollicitude d'une mère ne se mesure pas aux seuls devoirs de l'éducation. Ainsi la période de l'allaitement compte-t-elle toujours beaucoup dans la vie d'une femme. Mme de Pompery en fait d'abord l'amère expérience puisqu'elle ne peut nourrir son fils aîné et se voit obligée de l'éloigner d'elle pour le mettre en nourrice ; cette incapacité, qui heurte ses désirs, la contrarie grandement⁷⁶. Son désir de pouvoir nourrir le cadet n'en est que plus grand⁷⁷. Ses vœux sont bientôt exaucés : « Enfin, je suis nourrice ; j'ai souffert dans les commencements : mon fils, qui aura les dents fortes de son père, si j'en juge par les gencives, m'a haché les bouts de seins pour faire connaissance⁷⁸. » Aussi Mme de Pompery espère-t-elle bien pouvoir allaiter Antoine le plus longtemps possible ; elle aimerait ne

⁷³ « 11 septembre (*vieux style*) l'an II » : 11 septembre 1794.

⁷⁴ Lettre du début de 1797, apparemment reçue par Kergus le 16 février.

⁷⁵ 11 août 1801.

⁷⁶ 16 juillet 1787.

⁷⁷ 1^{er} novembre [1795].

⁷⁸ 15 décembre [1795].

point le sevrer avant qu'il n'ait dix mois⁷⁹. Et ses souhaits se réalisent puisqu'elle le nourrit encore à onze mois et qu'elle en rayonne de bonheur : «Je ne pense pas encore à le sevrer... Rien n'est vraiment si doux que de nourrir un enfant. Je serais bien fâchée de n'avoir pas éprouvé cette volupté, vantée par les philosophes, et dont les mères seules peuvent assurer l'existence⁸⁰...» Quelques années plus tard, Mme de Pompery apprend la naissance d'un enfant au sein de sa parentèle et félicite la mère de nourrir son nouveau-né : «C'est, à mon avis, le plus doux moment de la maternité⁸¹.»

Mme de Pompery évoque par ailleurs, au fil de ses lettres, sa deuxième grossesse, qui l'a «presque aussi déconcertée qu'une mariée de quinze jours»⁸² ; à la date de cette lettre, l'aîné, il est vrai, a déjà huit ans. Quelques semaines plus tard, elle décrit son état : «Quoi que vous disiez du lard, mon cher cousin, sans lui je tomberais d'inanition ; mais vous n'avez jamais été grosse et vous ne connaissez pas l'étonnante révolution que produit cet état... J'ai pris aussi le vin en aversion, mais le cidre me passe à merveille, et notez qu'avant d'être grosse, je n'en pouvais pas boire sans être malade⁸³.» Mme de Pompery donne également de ses conseils à une dame pour bien vivre sa grossesse ; elle-même sait de quoi elle parle puisque Marie, son troisième enfant, est née depuis trois mois : «Si elle veut suivre le régime que prescrit M. de Balxert, je suis certaine qu'elle s'en trouvera bien : un exercice doux, une nourriture saine, un sommeil de huit heures et pas plus prolongé, point de spiritueux, ne point se livrer aux fantaisies dépravées que l'on a quelquefois dans cet état, redouter tout mouvement violent d'une passion quelconque, ne s'occuper enfin que du trésor que l'on porte⁸⁴...»

C'est encore un mère tendre, câline et très attachée à ses enfants que nous découvrons au fil de la correspondance. S'étant fait livrer un piano-

⁷⁹ 7 avril [1796].

⁸⁰ 16 octobre 1796.

⁸¹ 15 juin 1801. Il s'agit ici d'un enfant de Mme Rosbo.

⁸² 2 mai [1795].

⁸³ 4 juin [1795].

⁸⁴ 10 thermidor an VII, soit le 28 juillet 1799. Nous croyons pouvoir proposer ici une identification possible de ce M. de Balxert. Jacques Ballexserd, un Genevois né en 1726 et mort en 1774, a laissé deux ouvrages dont la réputation était encore bonne au début du XIX^e siècle : *Dissertation sur l'éducation physique des enfants, depuis la naissance jusqu'à l'âge de la puberté*, Paris, 1762, dont David, médecin à Paris, donna une deuxième édition, avec notes, en 1780 ; *Dissertation sur les causes principales de la mort d'un aussi grand nombre d'enfants, et quels sont les préservatifs les plus efficaces et les plus simples pour leur conserver la vie*, première édition en italien en 1773, édition française en 1775 (cf. *Biographie universelle ancienne et moderne... ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres et de savants*, Paris, Michaud, t. 3, 1811). L'objet d'étude de Ballexserd, l'enfance, ne rend pas improbable que l'une de ses œuvres ait pu comprendre des conseils pour la grossesse ; on notera au passage l'équilibre du régime proposé, qui ne suggère pas de manger pour deux et aussi l'absence d'allusion... au lard et au cidre.

forte, son instrument préféré, Mme de Pompery est bien consciente de ce que le temps qu'elle lui pourra consacrer sera limité : « Mon fils, mon mari, mon ménage réclament aussi des moments de ma part, et je leur dois des soins que je ne puis leur refuser. Mon fils surtout⁸⁵... » En 1790, Mme de Pompery tombe malade et c'est par des vers qu'elle attribue à son fils que Bernardin de Saint-Pierre apprend son mal puis sa convalescence :

«... Mon papa dans ses bras m'emporte,
Pour me remettre dans les siens [...]
Contre son cœur elle me presse
Et dit d'une touchante voix :
- Il me semble que je caresse
Mon fils pour la première fois.
Heureuse épouse, heureuse mère,
Qu'il serait cruel de mourir⁸⁶ ! »

Mme de Pompery adresse des couplets à Antoine, âgé d'un mois, et les lui chante en l'allaitant⁸⁷. Elle est également sensible aux cajoleries de ses enfants : « Mon fils, un tambour à la main et son soulier dans l'autre, vient me faire une petite caresse⁸⁸. » Du reste, le petit, qui n'a pas trois ans, sait se montrer aimable et affectueux⁸⁹. Quelque temps après, invitant Kergus à venir la voir, Mme de Pompery loue les cajoleries de son fils : « Il n'y a pas jusqu'à mon petit marmot qui ne se dispose à bien caresser son *tonton* Kergus *quen y vendra*⁹⁰. » Un peu plus tard, elle prête à Charles un couplet où le petit fait part à son oncle – à la mode de Bretagne – de toute son affection enfantine⁹¹. A-t-elle souhaité, du moins inconsciemment, forcer quelque peu les sentiments de son cousin envers elle-même en mettant en avant les démonstrations de tendresse de son fils ? Attachée comme elle l'était à Kergus ainsi qu'on le verra, on peut lui prêter cet innocent penchant.

Une mère doit savoir se montrer sévère et rigoureuse quand il y a lieu mais qui mieux qu'elle saurait ensuite consoler l'enfant réprimandé ? Mme de Pompery vient de regagner Quimper après un déplacement et Charles, âge de trois ans et demi, l'y a précédé ; elle le retrouve à dîner chez son amie Mme de Gourio mais le fils boude sa mère : « J'eus beau faire les

⁸⁵ 3 novembre 1787.

⁸⁶ Lettre à Bernardin de Saint-Pierre, 6 septembre 1790.

⁸⁷ 15 décembre [1795].

⁸⁸ 30 août 1788.

⁸⁹ 7 novembre 1789.

⁹⁰ 18 juillet 1790.

⁹¹ 24 novembre 1790.

avances, l'embrasser... ; mon marmot regardait son assiette, avalait des choux et ne me disait rien...» Puis Charles fait une sottise, est réprimandé mais supporte mal les reproches ; on l'envoie en pénitence et s'ensuivent des larmes de dépit puis de repentir. «Alors j'entrai en composition ; je rappelai mon fils et je lui demandai lequel il aimait mieux, d'un baiser ou d'une pelotte (je laisse ce mot de terroir) de sucre. Il me dit le cœur bien gros : – Un baiser, maman... La préférence était trop flatteuse pour que tout ne fût pas oublié. Il fut embrassé, caressé et n'eut point de sucre⁹².»

L'attachement maternel de Mme de Pompery nous apparaît très profond. Elle a envie de se rendre à Hennebont pour voir Kergus : «Cependant quinze lieues m'épouvantent, et puis laisser mon petit *fanfan* en des mains étrangères, tout cela me chiffonne⁹³.» On se souvient à ce propos de la peine éprouvée par la mère à devoir confier Charles à une nourrice, pour n'avoir pu l'allaiter. Mme de Pompery craint du reste pour la santé de son fils et est tourmentée par l'«affreuse incertitude de le conserver»⁹⁴, guettant par ailleurs avec anxiété la moindre altération de ses traits⁹⁵. Elle est très attachée à Charles, malgré ses défauts de paresse ou d'indolence : «C'est un bon enfant qui aime bien son père et sa mère, qui se plaît aux champs comme eux et qui me témoigne dans ma solitude tout l'attachement dont son âge le rend susceptible... Sa petite société m'est devenue nécessaire...»⁹⁶ Le départ de Charles en pension, bien que jugé indispensable, coûte beaucoup à Mme de Pompery. Charles a été malade. «Heureusement, il est en bonnes mains, à portée des secours, et qu'il a de quoi payer médecins et médicaments. Quoi qu'il en soit, mon cher cousin, tout cela ne rassure point mon cœur maternel⁹⁷...» Deux ans plus tard, Mme de Pompery fait part de son espérance de voir s'établir un lycée à Rennes, que pourrait fréquenter son fils : «Nous n'en serions pas si éloignés, ce qui coûte beaucoup à mon cœur ; Antoine et Marie ne le remplissent pas tellement que je ne sente vivement l'absence de mon aîné⁹⁸.»

La menace, omniprésente, de la maladie tourmente enfin Mme de Pompery. Elle craint sans cesse pour ses enfants et l'on a vu combien pouvait l'inquiéter le moindre signe avant-coureur d'une affection quelconque. Ces frayeurs de mère attentionnée ne doivent point nous étonner ; trait du caractère maternel au fond intemporel, elles se comprennent d'autant mieux

⁹² Lettre à M. de Pompery, alors à Hennebont, 8 novembre 1790.

⁹³ 24 avril 1789.

⁹⁴ 30 août 1789.

⁹⁵ 26 ou 27 mai 1791.

⁹⁶ 1^{er} novembre [1795].

⁹⁷ 11 août 1801.

⁹⁸ 1^{er} juillet 1803.

dans la Bretagne de la fin du XVIII^e siècle : une hygiène insuffisante, la persistance des épidémies, un taux de mortalité infantile élevé, les limites enfin de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie, tout cela fait que la maladie et la mort font partie du quotidien. Et de fait, la population de la Bretagne décroît en ces derniers temps de l'Ancien Régime⁹⁹. Les enfants de Mme de Pompery naissent donc puis grandissent dans cet environnement peu favorable en somme. Ils attrapent apparemment toutes sortes de parasites, des vers à ce qu'il semble contre lesquels leur mère donne des gouttes vermifuges de bonne réputation¹⁰⁰. On doit aussi les purger¹⁰¹, puis le médecin remplace les purges par de l'eau de chicorée¹⁰². Les poussées de fièvre sont fréquentes. Antoine, âgé de deux ans et demi, a « la fièvre depuis trois semaines ; il l'a même eue continue et j'ai eu les plus vives inquiétudes... Je lui donne des vermifuges, des fébrifuges ; on lui a fait prendre une médecine, mais qui ne l'a point purgé du tout ; les lavements n'ont guère eu plus de succès. On lui a mis des topiques qui ont produit, je crois, quelques effets, quoiqu'il n'ait point rendu de vers... Ce n'est pas tout, mon cher cousin ; Charles a aussi la fièvre tierce¹⁰³... » Vermifuges et topiques, purges et lavements, fièvre tierce, – saignées ? –, voilà qui évoque Diafoirus ou Sganarelle, bien plus que Laennec, mais c'est bien là l'ordinaire pour l'époque. Il y a encore les maux des tout-petits, notamment les poussées dentaires¹⁰⁴, et aussi ces affections quelque peu indéfinissables et qui disparaissent comme elles sont venues : « Mon petit poupon m'a donné beaucoup d'inquiétude pendant quelques jours ; il avait le débord et un vomissement qui le fatiguait extrêmement et le faisait changer à vue d'œil... » On imagine l'angoisse de la mère, mais Antoine se rétablit : « Je suis souvent obligée de sacrifier mon sommeil aux besoins de mon nourrisson ; mais j'y gagne le plaisir d'adoucir ses maux¹⁰⁵... » Quel que soit le mal, et en particulier s'il affecte un très jeune enfant, on sent à chaque fois une mère inquiète et fort démunie. M. de Pompery n'est pas plus rassuré du reste et se fait une forte frayeur alors qu'il se trouve seul avec Charles, son épouse allant et venant vers Pont-l'Abbé pour régler des affaires de famille : « Je suis revenue auprès de mon excellent époux qui, le jour même de mon

⁹⁹ Cf. GOUBERT, Jean-Pierre, *Malades et médecins en Bretagne, 1770-1790*, Rennes, 1974, 508 p. Il y a certes des nuances à apporter à ce sombre tableau et l'auteur les souligne. La Bretagne intérieure paraît plus touchée que son pourtour côtier, notamment septentrional ou que ses marches orientales ; les villes sont plus protégées que la campagne. L'actuel département du Finistère, excepté peut-être Quimper, ne fait apparemment pas partie des régions les plus à l'abri des maux et misères de toute espèce.

¹⁰⁰ 22 octobre 1790 ; 19 juin 1791.

¹⁰¹ 27 avril 1791.

¹⁰² 26 ou 27 mai 1791.

¹⁰³ 18 juin [1798].

¹⁰⁴ 23 août 1796.

¹⁰⁵ 10 février 1796.

départ, eut une inquiétude bien vive ; notre marmot ne s'avisait-il pas d'avoir un fort accès de fièvre le soir ? Voilà le père qui croit qu'il va mourir... La maladie de l'enfant s'est décidée en un gros rhume¹⁰⁶...»

À côté de ces maux plutôt bénins, même s'ils ne laissent pas d'inquiéter des parents passablement ignorants en matière de thérapeutique, donc démunis face au mal, il est des maladies beaucoup plus sérieuses. La scarlatine est déclarée à Pont-l'Abbé, alors que la famille vit désormais au Séquer : «Les fièvres scarlatines prennent ici avec autant de force qu'à Quimper. On est fort inquiet d'une jeune et jolie femme, mère de huit charmants enfants, qui est très dangereusement malade de cette fièvre¹⁰⁷.» La coqueluche a aussi de quoi effrayer une mère. Mme de Pompery et les siens viennent de passer quelque temps à Penhars chez Mme de Gourio ; c'est pourtant l'été mais «nous avons tous rapporté chacun un rhume de Quimper, mes enfants et moi ; il y en a beaucoup et surtout des coqueluches, ce que je redoute infiniment pour eux¹⁰⁸. On notera au passage l'assimilation de la coqueluche aux rhumes, éloquente quant aux connaissances médicales d'une personne pourtant cultivée... Un mois plus tard, Antoine «a essuyé une affreuse coqueluche» dont il se remet difficilement ; son frère l'attrape aussi – faut-il s'en étonner ? – mais on le fait vomir et il guérit plus vite que le cadet¹⁰⁹.

Enfin sévit le mal du siècle, la variole, qui fait des ravages en Cornouaille comme partout ailleurs. La correspondance de Mme de Pompery s'en fait l'écho car telle ou telle de ses connaissances se trouve atteinte : «Mlle Francine a la petite vérole, mais si belle qu'on ne pense pas qu'elle en soit marquée du tout. Le troisième petit Kermorial en est mort... L'abbé de Silgny l'a aussi ; tant mieux, si elle le change¹¹⁰.» Mme de Pompery reprend peu après : «Mme de Kermorial a la petite vérole, assez

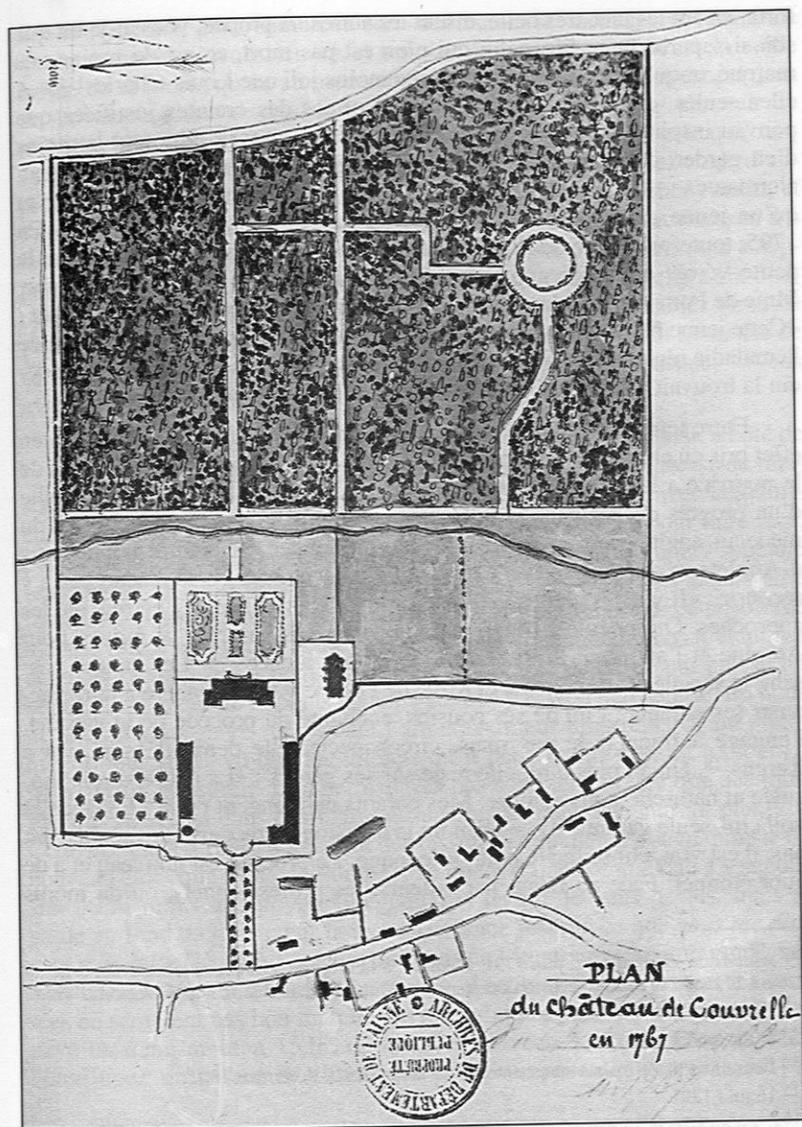
¹⁰⁶ 10 février 1792.

¹⁰⁷ 7 octobre 1793.

¹⁰⁸ 1^{er} juillet [1796].

¹⁰⁹ 23 août 1796.

¹¹⁰ 26 ou 27 mai 1791. On est tenté de corriger le *Silgny* de l'éditeur en *Silguy*, auquel cas il pourrait s'agir de François-Hervé de Silguy, né en 1764 et chanoine de Quimper en 1788. Fils de Jean-Hervé de Silguy, magistrat, François-Hervé fut un opposant déclaré à la Révolution et fut incarcéré en 1792 au château de Brest pour être déporté en Espagne où il mourut en 1803. Cf. BERNARD, Daniel, «Le clergé régulier du diocèse de Cornouaille en 1790», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXX, 1954, p. 83-109. Cette étude cite aussi, parmi les chanoines de Quimper, Alexandre-Dominique Audouyn, né à Quimper en 1759, chanoine en 1789, qui émigra au début de la Révolution ; il s'agit du frère aîné de Mme de Pompery, que l'auteur fait mourir en 1801 à Münster et non à Bâle. Le chanoine de Silguy était l'oncle de Jean-Marie, l'ingénieur qui dans sa jeunesse avait été le correspondant de Louis-Charles de Pompery (cf. ci-dessus, note 25). Sur la famille de Silguy, on citera PÉRON, Jean-Paul, «Une famille de magistrats de Quimper au XVIII^e siècle : les Silguy», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 471-503 et t. CXXIII, 1994, p. 353-387.



*La résidence de Mme de Pompery en Soissonnais :
plan du château et du parc de Couvrelles en 1767.*

Arch. dép. Aisne, 8 Fi Couvrelles 3. Cliché J.-L. Girard.

forte, disent les uns, très belle, disent les autres. À propos, vous ai-je dit que son si superbe beau-fils, celui qui n'en est pas mort, en est du moins très marqué, et qu'il est maintenant un peu moins joli que Louis-Charles¹¹¹.» À elles seules, ces deux lettres sont révélatrices des craintes justifiées que pouvait inspirer la variole : on risquait fort d'en mourir ou à tout le moins d'en garder, comme Mirabeau, le visage grêlé. Et les nouvelles courent, alarmantes : «On mande d'Amiens que la petite vérole est à Coblenz et qu'un jeune garde du corps en est mort ; un autre était très mal¹¹².» En 1795, toutefois, Mme de Pompery et les siens vivent un certain répit car la petite vérole n'est pas apparue à Pont-l'Abbé¹¹³. En 1802, en revanche, Mme de Pompery a la douleur de perdre une amie chère, Mlle de Toulgoët : «Cette jeune personne avait été inoculée dans son enfance, elle est morte de la maladie régnante qu'on n'a pas connue ; car la veille de sa mort, le médecin la trouvait joliment. On l'a ouverte et elle était toute gangrenée¹¹⁴.»

Entre temps, Mme de Pompery a pu craindre pour les siens. Elle a en effet pris en charge un petit orphelin, qui est placé en nourrice ; or, le fils de la nourrice a la variole et menace donc le petit¹¹⁵. L'année 1796 est celle d'un progrès décisif dans la lutte contre la maladie avec la découverte du médecin anglais Jenner¹¹⁶. Le procédé de Jenner est bientôt connu hors d'Angleterre et se répand en Cornouaille mais chacun ne se résoud pas à y recourir : «Il y a des petites véroles affreuses à Quimper, et j'en redoute les approches. On inocule à force, mais je ne saurais hasarder ce moyen pour Antoine et j'attendrai l'inoculation de la Providence¹¹⁷.» Les années passent, la variole est toujours là et Mme de Pompery hésite encore à faire vacciner ses enfants ; l'un de ses cousins, enchanté du procédé de la vaccine, l'engage à franchir le pas mais, circonspecte, elle demande son avis à Kergus¹¹⁸. Un an plus tard, elle reste sur ses gardes : «La petite vérole inoculée et naturelle nous entoure. Mes enfants ne mangent point de viande et voilà ma seule garantie¹¹⁹...» Prendre la décision de recourir au vaccin n'est pas, il est vrai, chose facile pour quiconque. Le procédé est nouveau et a de quoi étonner. Face au fléau, par ailleurs, les professionnels, ou du moins

¹¹¹ Ascension 1791 soit le 2 juin 1791. L'éditeur a fait figurer à tort cette lettre avant celle du «26 ou 27 mai 1791». L'Ascension correspondant, en 1791, au 2 juin, nous inversons l'ordre.

¹¹² 2 janvier 1792.

¹¹³ 1^{er} décembre [1795].

¹¹⁴ Lettre non datée mais à situer entre le 17 août et le 19 décembre 1802.

¹¹⁵ 16 juin 1791.

¹¹⁶ C'est en effet le 14 mai 1796 qu'Edward Jenner (1749-1823) expérimenta pour la première fois, suite à ses observations, le procédé de la vaccination anti-variolique par l'inoculation du *cow-pox* ou vaccine.

¹¹⁷ 15 novembre 1797.

¹¹⁸ 15 juin 1801.

¹¹⁹ 17 août 1802.

nombre d'entre eux, semblent fort démunis : le médecin de Mlle de Toulgoët paraît n'avoir rien vu et trouvait sa patiente «joliment» la veille même de sa mort ; quant au médecin de Mme de Pompery, il n'est partisan de la vaccination ni de l'inoculation alors qu'elle-même aimerait se résoudre à en faire bénéficier ses enfants¹²⁰. Pour finir, c'est elle qui, renversant les rôles, se décide et convainc le médecin : «Vous aviez envie d'apprendre que mes enfants étaient vaccinés ; ils le sont, mon cher cousin, et l'opération a été heureuse. J'ai converti mon docteur, qui a vacciné son fils le même jour qu'Antoine. Le vaccin d'Antoine a servi à sa sœur, qui a supporté les piqûres en véritable héroïne ; on lui en a fait six, et elle a six boutons superbes¹²¹.» Et voilà donc comment, en mère responsable, Mme de Pompery a su prendre l'heureuse décision ; à la lire, on la sent heureuse de son choix, d'autant qu'apparemment son cher cousin l'y pressait – «Vous aviez envie d'apprendre...»

La correspondance de Mme de Pompery nous fait découvrir, à côté de la mère pleine de sollicitude à l'égard de ses enfants, une maîtresse de maison entreprenante et fort affairée. Il lui faut ainsi composer avec des difficultés financières qui surviennent de temps à autre, comme pour faire face, par exemple, à des dettes contractées par son mari. M. de Pompery souhaite rembourser ce qu'il doit et aimerait pour ce faire emprunter deux mille francs. M. Audouyn père a certainement les moyens de prêter cette somme mais sa fille n'est guère encline à la lui demander, leurs relations n'étant pas des plus faciles. Aussi recherche-t-elle un homme de paille qui puisse lui servir d'intermédiaire : «Nous ne nous voyons pas [son père et elle] ou nous ne nous voyons guère ; cependant j'aimerais mieux emprunter de lui plutôt que de tout autre, vu que les intérêts qu'il percevra tourneront toujours à notre profit, car sûrement il ne mangera pas son bien, au lieu que des intérêts qui passeront dans des mains étrangères ne nous reviendront plus¹²².» Cette présence d'esprit s'agissant des ressources du ménage se manifeste de nouveau alors que Mme de Pompery se libère d'une somme due à son cousin : «J'ai remis au citoyen Guéguen 144 fr. que je vous devais, mais je garde au fond de mon cœur la reconnaissance jusqu'à ce que *vous me rendiez mon billet*¹²³.» Où l'on voit qu'avoir de l'humour ne saurait empêcher d'avoir de la tête en affaires. Les choses, il est vrai, ont un prix, et les denrées ne semblent pas bon marché : «Nous n'avons plus ni *bœuf* ni *œuf* ; j'ai payé un demi-mouton 15 fr., un quartier de veau 9 fr., etc. D'après cela, vous jugez qu'il faut de l'industrie pour composer quatorze repas par

¹²⁰ Lettre non datée mais à situer entre le 17 août et le 19 décembre 1802.

¹²¹ 19 décembre 1802. Seuls Antoine et Marie sont vaccinés : on se souvient que Louis-Charles, l'aîné, est à Paris en pension.

¹²² 28 juillet 1787.

¹²³ «11 septembre (*vieux style*) l'an II», 11 septembre 1794.

semaine¹²⁴...» En 1800, Mme de Pompery énumère tout ce qu'il lui faut acheter ou payer : lait, gruau, lequel est fort cher, sucre, miel, huile et chandelle, blanchissage, etc.¹²⁵.

Quand les prix sont trop élevés, ou les finances mal en point, Mme de Pompery s'essaie à troquer : ainsi échange-t-elle des sabots, vraisemblablement produits de son bois, contre des denrées de première nécessité, beurre, œufs ou lait¹²⁶. Quoi qu'il en soit, elle sait faire contre mauvaise fortune bon cœur et se contente de son sort : «J'ai toujours su borner mes désirs sur mes petits moyens, et la Providence a toujours si bien arrangé mes affaires que je n'ai jamais manqué du nécessaire. Mon mari et mes enfants sont chaudement vêtus ; nous avons du pain, du vin et du bois ; nous dînons bien et nous ne soupçons guère, ce qui est aussi sain qu'économique, et, dans cette douce médiocrité, je me trouve heureuse¹²⁷.»

Il ne suffit pas de compter, acheter ou troquer : Mme de Pompery s'affaire elle-même à toutes sortes d'occupations domestiques, à commencer par tout ce qui touche à l'habillement, tricot, couture ou broderie notamment. Ainsi la voit-on faire des bas¹²⁸ ; elle doit également raccommoder ses propres bas qui sont percés, ce qui l'amène à délaissier la plume au profit de l'aiguille, ainsi qu'elle le précise à son cousin, lequel, dit-elle, n'a point six jambes à chausser¹²⁹. Peu avant, elle a pu faire part de son désir de remplir des bouts-rimés «pour dissiper l'ennui des heures que je destine au tricot. Je suis une femme essentielle, à présent ; je chausse tout de bon mon mari ; je brode néanmoins par intervalle, je fais, dans ce moment, une guirlande de bluets dont je suis enchantée...»¹³⁰. Mais sans doute l'enchantement est-il de courte durée : copiant apparemment un air connu, Mme de Pompery déplore la place prise dans sa vie par ce type d'occupation :

«Jadis je faisais des chansons ;
Aujourd'hui, je fais des chaussons ;
C'est ce qui me désole.
Mais j'ai l'espoir qu'à mon époux
Ils rendront les sabots plus doux ;
C'est ce qui me console¹³¹.»

¹²⁴ 7 nivôse [an III soit le 27 décembre 1794]

¹²⁵ 27 janvier [1800].

¹²⁶ 22 février [1795].

¹²⁷ 3 janvier 1800.

¹²⁸ 28 octobre 1791.

¹²⁹ 28 frimaire [an II soit le 18 décembre 1793].

¹³⁰ 9 mars 1793.

¹³¹ 17 octobre 1793.

En 1795, Mme de Pompery prépare le trousseau d'Antoine ; s'agissant de son enfant à naître, elle y trouve de l'agrément¹³². Sept ans plus tard, c'est à un nouveau trousseau qu'elle s'est affairée : « Mon silence ne vous a-t-il pas fait penser, mon cher cousin, que je remplissais aussi quelque fonction importante de la république et que j'étais devenue administrateur, diplomate ou chef de bataillon. Rien de tout cela : je viens d'achever un trousseau de vingt-huit chemises, dix-huit petites coiffes, bonnets, camisoles, etc. ; ce n'est pas pour moi... Il y en a une petite part pour Antoine et Marie et le reste pour des pauvres¹³³. » Ailleurs, c'est l'habillement de son mari qui préoccupe Mme de Pompery : « J'embrasse tendrement ma cousine Rosbo et la prie de vouloir bien s'informer à Lorient si l'on ne trouve pas des chemises de matelot de coton bleu. J'en voudrais avoir une demi-douzaine pour mon mari qui a perdu l'habitude d'en porter de toile, et ses chemises de coton seront bientôt usées, surtout à présent qu'il passe sa vie la bêche à la main¹³⁴. »

Le souci du ménage n'a sans doute pas échoué très souvent à Mme de Pompery en personne ; on en relèvera d'autant mieux la mention qui suit et qu'il convient de replacer dans le contexte d'un retour saisonnier de Penhars à Quimper : « J'espère que tu seras content de la manière dont j'arrange notre maison. C'est moi qui m'en mêle cette fois, aussi en aurai-je toute la gloire et la poussière¹³⁵. » La cuisine, en revanche, retient davantage l'attention de Mme de Pompery qui prépare, apparemment elle-même avec une aide, des ragoûts¹³⁶. En 1795, elle a fait tuer son cochon : « Ma lettre sentira peut-être le boudin : j'en ai fait cette après-midi ; c'est vous dire que mon cochon est mort¹³⁷. » Ailleurs, ce sont de doctes conseils culinaires qui sont proposés : « La soupe de canards et même de bécasses est fort bonne avec un morceau de lard¹³⁸. »

Il faut encore assurer l'entretien des propriétés de la famille. Or, M. Audouyn père possède des biens à Pont-l'Abbé et, n'y vivant sans doute pas, n'a guère le loisir de s'en soucier : « Mon mari et moi avons été, la semaine dernière, au Pont-Labbé pour toucher partie de notre Saint-

¹³² 29 août [1795].

¹³³ 22 juillet 1802.

¹³⁴ « Ce 29 septembre (vieux style) » : 29 septembre 1794. Les Rosbo étaient en effet des cousins des Audouyn. L'image de M. de Pompery passant « sa vie la bêche à la main », s'agissant ici d'une époque où il a laissé ses fonctions dans la maréchaussée, accrédite le qualificatif de *cultivateur* qui lui est donné, quelques mois plus tard, dans l'acte de décès de M. Audouyn, son beau-père ; ce même terme est encore employé dans l'acte de naissance de Marie, en 1799.

¹³⁵ 8 novembre 1790. Lettre adressée à M. de Pompery, alors à Hennebont.

¹³⁶ « 11 septembre (vieux style) l'an II », 11 septembre 1794.

¹³⁷ 2 mai [1795].

¹³⁸ 3 pluviôse [an III soit le 22 janvier 1795].

Michel... J'ai trouvé les maisons de mon papa dans un état de délabrement affreux. Je l'ai fait observer à mon mari et je l'ai à peu près décidé à les raccommoder nous-mêmes sans rien dire, dussions-nous payer les réparations... Avec des travaux de ce genre, vous jugez bien qu'on ne fait plus de douces chansonnettes¹³⁹.» Au demeurant, il ne semble guère facile de maintenir ses immeubles en état : «Je prends bien part à la chute du pignon de M. Restinois ; je conçois que cet événement a dû causer un bouleversement général et d'autant plus difficile à réparer que les matériaux sont aussi chers que les ouvriers sont rares¹⁴⁰.» Les jardins aussi requièrent des soins et Mme de Pompery, à la mode de son siècle, s'essaie à cet art difficile. Si elle fait dépecer sa charmillie par un sabotier, c'est sans doute pour troquer des sabots comme on l'a vu, mais c'est aussi pour donner espace et lumière à son «triste et futur jardin¹⁴¹.» Les succès sont inégaux : les artichauts périclitent, les fraises ne prennent pas mais les choux se portent mieux¹⁴². On ne sait par ailleurs ce qu'il advient, trois ans plus tard, d'un carré de choux et d'une planche d'oseille¹⁴³. Mme de Pompery est attentive, comme il se doit, aux conditions climatiques : «Nous avons eu de la pluie hier au soir et ce matin, mais elle vient du nord et je crains que nous n'en ayons pas longtemps. La sécheresse me fait tort, non seulement pour mon jardin, mais pour celui que je loue au Pont-Labbé¹⁴⁴.» Mme de Pompery élève enfin du bétail et des volailles, mais le rapport en paraît peu constant. On l'a vue faire du boudin à la mort de son cochon ; la truie, quant à elle, «ne m'a donné que quatre petits cochons, mais ils sont vaillants et jolis comme des amours¹⁴⁵...» Elle a deux vaches qui «sont à sec»¹⁴⁶ ou ne donnent guère de lait¹⁴⁷, moyennant quoi il lui en faut acheter. La basse-cour ne rapporte guère plus : sur dix poules, une seule donne des œufs¹⁴⁸... Ce sont donc là, pour Mme de Pompery, des occupations manifestement prenantes et aux résultats plus qu'incertains ; on a discerné, toutefois, le plaisir bien champêtre qu'elle trouve à s'affairer au jardin et auprès de son bétail.

Pour l'aider, Mme de Pompery dispose, de temps à autre, de domestiques. Elle a ainsi pu compter sur une femme de chambre mais qui l'a quit-

139 14 octobre 1791. La Saint-Michel était l'un des principaux termes prévus pour le paiement des rentes et redevances de toute espèce.

140 22 février [1795]. Le nom de Restinois est porté par une branche de la famille Audouyn.

141 *Ibidem*.

142 2 mai [1795].

143 14 décembre 1798.

144 1^{er} novembre 1803.

145 2 mai [1795].

146 22 février [1795].

147 27 janvier [1800].

148 22 février [1795].

tée et qu'elle n'envisage pas de remplacer, n'en ayant pas besoin à la campagne ; sa nouvelle cuisinière se proposant de repasser le linge, elle-même juge pouvoir s'en contenter¹⁴⁹. Cette absence de femme de chambre lui laisse toutefois moins de loisirs : « Depuis le départ de ma femme de chambre, j'ai repris toutes les clefs et tous les détails, ce qui m'emporte un peu de temps¹⁵⁰. » Trouver une bonne cuisinière n'est pas facile. Mme de Pompery en a une qui fait « des ragoûts adorables », des « fricandeaux », des « pâtisseries et carottes au *haut goût* » ; mais ses talents s'accompagnent de défauts sur lesquels Mme de Pompery ne s'étend pas¹⁵¹. De fait, elle finit par s'en séparer : « Je n'ai pas pu garder ma cuisinière, malgré ses grands talents, mais je ne me suis pas pressée d'en prendre une autre. Le domestique de M. Renouard nous fait la cuisine ; cependant, si j'en trouvais une bonne, je la prendrais. Si vous en connaissiez une, économe et fidèle, qui sût bien accommoder et qui eût de bons principes, je pourrais m'en arranger¹⁵². » Les qualités requises, telles qu'énoncées, laissent entrevoir, *a contrario*, ce qu'avaient pu être les défauts de la précédente cuisinière. Une fois établie au Séquer, Mme de Pompery éprouve encore plus de difficultés à trouver une aide : « Ici, on trouve difficilement des domestiques, surtout au milieu de l'année, et j'ai été fort heureuse de trouver une paysanne veuve et qui ne sait ni cuisine, ni français. Quoi qu'il en soit, je m'en arrange. Je fais les ragoûts, aidée de la cuisinière bourgeoise, et puis nous mangeons beaucoup de bouillie, de crêpes et de galettes ; ma veuve excelle dans ce genre-là¹⁵³... »

Ainsi Mme de Pompery est-elle une femme fort occupée, les tâches domestiques venant s'ajouter aux nécessités de l'éducation de ses enfants. Son cher forte-piano s'en trouve d'autant négligé : « Avez-vous donc oublié que j'ai deux vaches, deux cochons, quatre canards, six poulets, un mari, un père, un fils... et que, pour soigner tout cela, je n'ai qu'une seule *femme de secours*... ? Je suis accablée d'occupations domestiques¹⁵⁴... » Quelque six ans plus tard, Mme de Pompery ne sait plus où donner de la tête ; elle a, il est vrai, divers soucis financiers – créances et rentes sur les émigrés, du fait sans doute de son frère, impayés à rembourser – et ce sont désormais trois enfants qu'il faut élever : « Ajoutez mon peu de connaissance des affaires, mon mari qui les entend encore moins et qui est paresseux, trois enfants,

¹⁴⁹ 17 octobre 1791.

¹⁵⁰ 28 octobre 1791.

¹⁵¹ *Ibidem*.

¹⁵² 2 janvier 1792. M. Renouard était un colonel qui avait pris pension chez les Pompery.

¹⁵³ « 11 septembre (*vieux style*) l'an II », 11 septembre 1794.

¹⁵⁴ 6 brumaire [an III soit le 27 octobre 1794]. La datation de cette lettre, qui mentionne M. Audouyn père, suffit à démontrer l'erreur de certains érudits ayant daté son décès de pluviôse an II : M. Audouyn est bien mort, comme l'atteste son acte de décès, en pluviôse an III.

l'un à instruire, l'autre à gronder parce qu'il devient méchant, le troisième à nourrir et soigner¹⁵⁵.» Dans l'une de ses lettres, Mme de Pompery fait allusion à telle de ses relations, bonne pianiste à la jolie voix, et la juge en pleine connaissance de cause : «Elle est forte et très forte. Cependant, on remarque que la mère de famille ôte un peu du mérite de la virtuose. Il est impossible avec quatre enfants de cultiver comme il le faudrait un talent aussi perfectionné. *Pas un seul jour sans quelques traits* était la maxime d'Appelles, mais elle est impraticable pour une femme de ménage¹⁵⁶», amère constatation que Mme de Pompery peut faire pour elle-même. Lui reste-t-il au moins les soirées pour ses loisirs ? Rien n'est moins sûr : «Quand la chandelle est allumée et tout le monde rassemblé, nous jouons au nain jaune, jeu charmant qui fait les délices d'Antoine... Après souper, mon mari nous lit quelques ouvrages intéressants. Je tricotte pendant la lecture... Cela nous mène jusqu'à dix heures. Le gros de la société... se couche ; et M. et Mme restent encore une heure au coin du feu à parler de leurs enfants, de leurs amis et des petites affaires du ménage¹⁵⁷.»

Faut-il s'étonner dès lors que la coquetterie tienne peu de place dans la vie de Mme de Pompery ? En aurait-elle vraiment la volonté, trouverait-elle souvent le temps de suivre la mode ? De fait, ses occupations domestiques l'amènent plutôt à se vêtir simplement. Projetant un petit voyage du Séquer à Quimper, sa garde-robe lui pose problème : «Pour aller se montrer dans les villes, il faut de la toilette, des souliers mignons ; ici, un mouchoir autour de la tête, un *pet-en-l'air* et des sabots suffisent, pas cependant pour aller à la messe aux Carmes ; peste ! tout le monde s'endimanche, citadins et villageois ; mais, à la campagne, on se déshabille et on remet son *lostenn* (*mot breton*) de tous les jours¹⁵⁸.» Si les temps sont durs, ce ne sont pas les dépenses vestimentaires qui viennent grever le budget du ménage, qu'il s'agisse d'acheter pour Mme de Pompery ou pour les enfants ; elle-même se décrit «affublée du vichoura» de son mari, se promenant gravement à travers bois et champs, comme elle le précise, «dans cet élégant équipage»¹⁵⁹. En 1802, Mme de Pompery se dépeint avec cette même simplicité de mise et sans jouer les coquettes : «J'ai une mouche au bras, un éternel bonnet de

¹⁵⁵ 3 messidor [an VIII soit le 22 juin 1800].

¹⁵⁶ 1^{er} novembre 1803. La maxime prêtée par Mme de Pompery à Appelle, le peintre grec du IV^e siècle avant Jésus-Christ, paraît authentique : «Il semble aussi qu'il fut un excellent dessinateur et qu'il s'exerçait quotidiennement à cet art : *Nulla dies sine linea*» (*Encyclopaedia Universalis*, article *Appelle*, par Jean-Patrice Marandel).

¹⁵⁷ 18 novembre 1803.

¹⁵⁸ 4 juin [1795]. Le terme, familier, de *pet-en-l'air* désignait un veston d'intérieur assez court. *Lostenn*, mot breton, désigne une sorte de vêtement (jupe, tablier ?) ; il est traduit par *jupe* ou *queue de chemise* par Roparz Hemon dans son dictionnaire de breton en français.

¹⁵⁹ 22 mars [1796]. Nous n'avons pu identifier le terme de *vichoura*.

nuit, un grand capot de taffetas vert, et c'est pourtant ainsi que j'ai la présomption de croire que vous aimez toujours votre cousine¹⁶⁰.»

Mme de Pompery n'a pourtant pas toujours porté un mouchoir ou un bonnet de nuit sur la tête : plus jeune, elle précise à Kergus qu'un étalage de plumes ombrage son papier à écrire, signe évident d'un chapeau plus élégant¹⁶¹. Surtout se présentent de temps à autre des occasions d'arborer des toilettes, comme, par exemple, pour se rendre à la noce. Ainsi en est-il en 1796 : «Je me suis mise à la mode pour la noce : j'avais une *prêtresse*, faite sur un modèle à Mme Gourio, qui l'avait pris d'une nouvelle arrivante de Paris, laquelle la tenait de la *citoyenne Tallien*. J'espère, mon cher cousin, que ma toilette était d'assez bon genre... J'ai reparu dans le monde avec un certain éclat. Les modes d'aujourd'hui sont cependant complètement ridicules, il faut en convenir¹⁶².» Si Mme de Pompery prend ainsi quelque distance avec le goût de son temps, ce mariage lui a quand même donné des envies de toilettes puisque la même lettre précise : «Si vous aviez l'occasion, mon cher cousin, de vous informer à Lorient si l'on y trouve des indiennes de Jouï : chaque pièce fait une robe, il y a une grande bordure au bas qui fait un joli effet... J'ai grand besoin de remonter ma garde-robe ; depuis quatre ans, je n'ai rien acheté du tout, et j'ai usé tous mes pierrots¹⁶³.» Revenant d'un séjour chez son cousin, Mme de Pompery vient d'arriver chez elle et se voit aussitôt invitée à aller, dans son entourage, essayer un forte-piano : «Vite et vite je défais mes cartons, je me pare en taffetas, tablier de gaze, chapeau à la merveilleuse, etc., et pour cacher cette *pâleur qui marque une âme tendre*, je mets un peu de rouge... Je fais friser, poudrer et habiller Charles¹⁶⁴...» Mais ce ne sont là que moments qui passent et bientôt s'estompe la figure de *Merveilleuse* et réapparaît la campagnarde au *losten*, toute à ses devoirs de mère et de maîtresse de maison.

La mère de famille et la maîtresse de maison constituent deux composantes essentielles du portrait féminin que nous nous attachons à recréer. Il est toutefois d'autres facettes – qualités, talents et traits de caractère – de la

160 19 décembre 1802. La *mouche*, tache de couleur de taffetas noir, faisait ressortir la blancheur de la peau ; il semble qu'on l'ait plutôt portée au visage. Faut-il comprendre, par *capot*, capote ou redingote ?

161 1^{er} décembre 1790.

162 23 août 1796. Mme de Gourio est l'ancienne condisciple de Kerlot de Mme de Pompery (cf. note 189). La *citoyenne Tallien* ne peut être que Thérèse Cabarrus, la belle épouse du conventionnel Tallien, surnommée par ailleurs *Notre-Dame de Thermidor*. On regrettera de ne pouvoir comprendre ce qu'était la *prêtresse*, dans ce contexte de l'élégance du temps du Directoire, avec Mme Tallien comme inspiratrice de la mode féminine et cette *arrivante de Paris* pour la faire connaître jusqu'en Cornouaille.

163 *Ibidem*. Le *pierrot* était, sous Louis XVI, un corsage féminin dont le dos était terminé par une courte basque froncée.

164 23 août 1797.

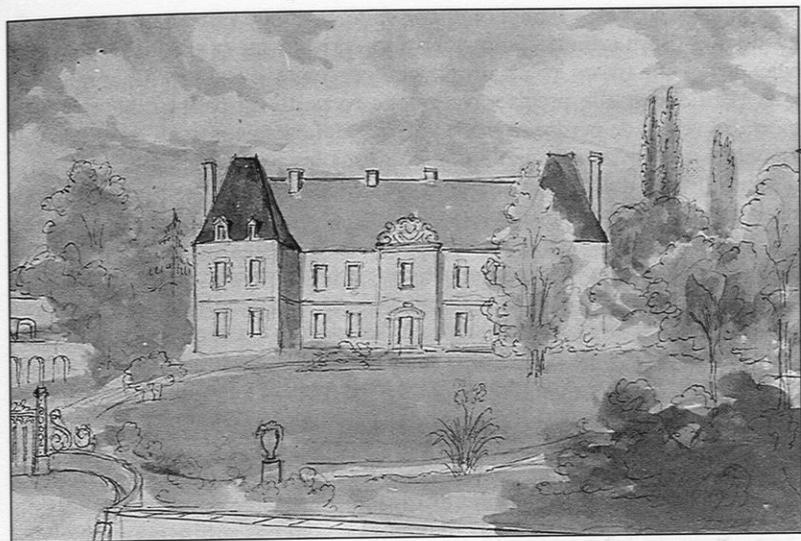
personnalité de Mme de Pompery que sa correspondance permet de mettre en lumière. Les qualités de cœur, pour commencer, ne lui font point défaut. Elle est charitable comme en témoigne l'histoire qu'elle rapporte, en 1790, à son cousin. Une famille anglaise, retournant de Lisbonne à Londres, a fait naufrage sur la côte de Penmarc'h ; le bateau et la cargaison sont perdus mais la mère et sa fille de quatre ans ont été sauvées et, dans le plus total dénuement, en sont réduites à la charité publique. Mme de Pompery va leur rendre visite et leur témoigne de la tendresse : «Ce matin, j'ai raconté cette histoire à mon fils ; je lui ai dit que la petite fille avait tout perdu, et que ses jeux même et sa poupée étaient tombés dans l'eau...» Et de demander à Charles, qui n'a pas tout à fait quatre ans, s'il ne serait pas heureux d'offrir quelque jouet à la petite ; et de fait Charles se décide à lui donner un joli carrosse, cadeau qu'il venait de recevoir. La petite éprouve grand plaisir à recevoir le présent et «j'en ai éprouvé un bien vif en voyant que mon fils sent déjà qu'il est doux de se priver de quelque chose pour le donner aux autres¹⁶⁵.» Très fidèle en amitié comme on le verra, Mme de Pompery a gardé des liens étroits avec deux condisciples de Kerlot. Un beau jour, l'une d'elle, Mlle de Casanbon, perd la pension qui lui revenait et se trouve sans ressources ; Mme de Pompery vole aussitôt à son secours et décide de lui payer un quartier de pension¹⁶⁶. On se rappelle aussi l'histoire de ce trousseau constitué en bonne part pour des pauvres¹⁶⁷.

Mieux encore, Mme de Pompery prend en charge auprès d'elle une dame âgée, autrefois très charitable et ayant tout donné et tout perdu, et qu'elle nomme *la veuve de Sarepta*, laquelle paraît se plaire avec la

¹⁶⁵ Le naufrage dont il est question paraît attesté dans les archives de l'amirauté de Cornouaille (Arch. dép. Finistère, B 4400). La *Peggy*, de Londres, bâtiment de 90 tonneaux, était partie de *Villiviosa* à destination de Londres le 5 décembre 1790, avec une cargaison d'*avelines* (sans doute la variété de noisettes de ce nom : cf. *avellana*, en espagnol *noisette*). Le navire essuya une forte tempête depuis le 12 décembre et finit par se briser sur les rochers de Penmarc'h le 15 dans la nuit. Le capitaine du vaisseau, William Roskelly, âgé de 40 ans, sa femme, sa fille et l'équipage composé de quatre matelots furent sauvés grâce aux habitants qui réussirent à leur lancer une corde, comme quoi tous les Cornouaillais n'étaient pas naufrageurs... Le nom de *Villiviosa* paraît mal transcrit et semble correspondre à *Villaviciosa*. Il existe une Vila Viçosa au Portugal, à la latitude de Lisbonne mais dans les terres, à l'ouest de Badajoz : la provenance de Lisbonne, indiquée par Mme de Pompery, serait erronée. Ce qu'elle rapporte par ailleurs semble toutefois concorder avec les documents de l'amirauté relatifs à la *Peggy* puisqu'elle parle d'«un Anglais, sa femme, sa fille et son neveu», ce dernier posant cependant problème à moins qu'il n'ait pu s'agir de l'un des membres de l'équipage ; les circonstances du sauvetage paraissent également concordantes. Le lieu de départ du navire pourrait en revanche avoir été *Villaviciosa*, ville située au fond d'une ria des Asturies, près de Gijon, et qui fut un port de cabotage très fréquenté ; la ville, de nos jours, est réputée dans toute l'Espagne pour ses cidreries. Nous remercions M. Claude Fagnen, directeur des Archives départementales du Finistère, qui a bien voulu nous adresser la copie des pièces relatives à ce naufrage.

¹⁶⁶ 28 novembre 1793.

¹⁶⁷ 22 juillet 1802



Le château de Couvrelles en 1871, croquis d'Amédée Piette.

Arch. dép. Aisne, 8 Fi Couvrelles 4.
Cliché J.-L. Girard.

famille¹⁶⁸. On ne sait combien de temps cette dame sera restée auprès d'eux. En 1805, Mme de Pompery vient de nouveau au secours d'une femme démunie, et qu'une illustre destinée attendait : «Je me suis associée une jeune compagne, Mme Argoult... veuve de vingt-cinq ans avec sa petite orpheline qui en a sept. Je lui ai dit de venir demeurer avec moi, soit que je restasse en Bretagne, soit que j'aille à Couvrelles ; mais je lui ai dit que je ne voulais pas élever sa fille avec la mienne. J'ai trouvé une maison sûre, où cette enfant sera nourrie, blanchie et instruite pour 300 francs. Je ne suis pas seule chargée de la pension¹⁶⁹...»

¹⁶⁸ 26 ou 27 mai 1791.

¹⁶⁹ 14 mai 1805. Mme de Pompery s'apprête donc bien, en 1805, à rejoindre le Soissonnais. On ne sait trop pourquoi elle n'a pas souhaité prendre la petite fille auprès d'elle, privant ainsi Marie, sa propre fille, d'une compagne à peine plus âgée, ni comment la mère put accepter d'être séparée de son enfant. Mme Argou, Jacqueline Guichard de son nom de jeune fille, était née à Brest le 11 novembre 1779, et avait donc près de 18 ans de moins que Mme de Pompery. Elle épousa en premières noces à Pont-l'Abbé, le 29 messidor an IV (17 juillet 1796), Pierre Argou, «constructeur de bâtiments» à Brest. Devenue veuve, elle fut donc recueillie par les Pompery et resta longtemps auprès d'eux : l'éditeur précise l'avoir connue à la fin de sa vie, alors qu'elle était demeurée «chez mes parents jusqu'à leur mort». Elle fit un illustre mariage le 16 décembre 1824,

Surtout, Mme de Pompery donne suite, et quelle suite, à un conseil que lui donnait Bernardin de Saint-Pierre : l'écrivain lui suggérait de faire un beau geste, «ne fût-ce qu'un simple goûter», en faveur d'un enfant malheureux. Peu après, elle précise avoir donc recueilli un petit orphelin de six mois qui venait de perdre sa mère : «Notre enfant se nomme Pierre... Je l'ai mis chez une sevruse... Je vais le voir tous les jours. Mon fils le nomme son petit frère et lui fait beaucoup d'amitié¹⁷⁰...». Quelques mois plus tard, elle annonce à Kergus que son petit Pierre se porte bien et qu'elle compte s'en charger «jusqu'à ce qu'il marche seul»¹⁷¹, mais peu après, comme on l'a vu, l'enfant se trouve menacé de contracter la variole, le fils de la nourrice en étant atteint¹⁷². Mme de Pompery s'attache manifestement à ce petit orphelin qu'elle va pouvoir encore garder plus de six mois. L'enfant, malheureusement, meurt et elle en est fort affectée : «Mon pauvre petit fils Pierre est mort et je l'ai pleuré, mon cher cousin ; ma destinée a fait la sienne ; il est cependant bien dans le paradis¹⁷³.» La sensibilité et l'altruisme de Mme de Pompery se manifestent encore dans la conscience qu'elle a de la misère environnante. Le prix des blés ne cesse d'augmenter : «La misère augmente à un point effrayant. L'artisan en souffre beaucoup ; l'ouvrage lui manque et son travail même ne peut pas suffire pour faire subsister sa famille¹⁷⁴.» C'est dans ce contexte de pénurie qu'elle accepte que son chien soit sacrifié : «Mustapha est mort. La misère publique a forcé de hâter sa fin ; l'appétit lui restait et on regrettait sa nourriture, dont un pauvre pouvait profiter...» Elle-même n'a pas réellement «donné [son] assentiment à sa mort mais [l'a] supportée comme un événement fâcheux auquel la nécessité force à se soumettre¹⁷⁵.»

La sensibilité de Mme de Pompery s'apprécie aussi en considérant la tristesse qu'elle ressent devant l'apparente indifférence de son père à son endroit. Et malgré cela, elle-même est attachée à ce père peu aimant : «Quoiqu'il en soit, mon cher cousin, j'aime mon père ; je regarde le mal qu'il nous fait et veut nous faire comme l'effet de ses préventions à notre

(suite de la note 169)

épousant à Paris celui qui était son propre cousin et n'était autre que Laennec. Elle mourut à Ploaré le 2 août 1847. Cf. TANNEAU, Yves, «Le testament du docteur Laennec (1826)», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIX, 1981, p. 247-254. L'éditeur ajoute que Laennec était également le cousin de Mme de Pompery et qu'il venait de temps à autre, de Paris, se reposer et se distraire de ses travaux à Couvrelles : il y rencontra ainsi sa future épouse.

¹⁷⁰ Lettre à Bernardin de Saint-Pierre, sans date [fin 1790 ? La suggestion de l'écrivain se trouve dans une lettre du 2 octobre].

¹⁷¹ 26 ou 27 mai 1791.

¹⁷² 16 juin 1791.

¹⁷³ 10 février 1792.

¹⁷⁴ 27 janvier 1801.

¹⁷⁵ *Ibidem*.

égard¹⁷⁶...», cette phrase illustrant magnifiquement la noblesse de sentiments d'une fille mal aimée. Lors d'une promenade, Mme de Pompery et son mari rencontrent par hasard M. Audouyn et elle-même en est surprise mais fort heureuse et se prend à rêver : «*Mes yeux, ne trompez point mon cœur*. Il ne le fut pas. C'était lui». Et ce jour-là, tous trois passent un bon moment ensemble puis «nous nous quittâmes à regret, mais forcés par un sort malheureux qui ne veut pas qu'un père aime une fille¹⁷⁷...», constat lucide mais terriblement amer de la part d'une fille frustrée dans son amour filial. Bientôt ce père si distant se rapproche toutefois de ses enfants et il est une époque où il soupe régulièrement avec eux ; tout retourné par les troubles politiques et meurtri par les atteintes au clergé, il ne leur cherche plus de querelle sans fondement¹⁷⁸. Puis l'âge venant il sombre peu à peu dans la mélancolie puis la maladie de la persécution sinon la folie et finit par s'éteindre le 17 pluviôse an III, à l'âge de soixante-huit ans ; écrivant le jour même à Kergus, Mme de Pompery ne cache pas sa douleur : «J'attends de moment à autre les suites nécessaires de mon malheur... Après les pertes du cœur, on compte pour peu les autres. Je n'ai qu'un enfant, trop jeune encore pour sentir les conséquences de la mort de son grand-papa¹⁷⁹...»

Mme de Pompery éprouve aussi une profonde affection pour ses deux frères. La mort de Dominique, le chanoine, que l'émigration a éloigné de sa famille, lui est douloureuse et affecte sa santé¹⁸⁰. Mais elle est surtout très attachée à Antoine ; ce dernier ayant à se rendre à Hennebont, elle le recommande à son cousin : «Reconnaissez-vous ce petit Antoine devenu si grand ?... Il est timide, il est gauche, il est grec, il est tout ce qu'il vous plaira, mais il est mon frère, et je vous demande vos bontés pour lui pendant les petits moments qu'il aura à passer à Hennebont¹⁸¹.» La mort prématurée d'Antoine, en 1788, bouleverse sa sœur : «L'événement que je viens d'éprouver est affreux... Jamais je n'eusse pensé que j'étais au moment de perdre ce frère chéri. Les circonstances aggravent encore ma peine : venir mourir sous mes yeux, chez moi, pour me rendre à jamais cette maison odieuse !... Si vous saviez comme mon cœur tenait au sien. C'était plus que mon frère, c'était mon tendre ami, depuis ma première

¹⁷⁶ 29 octobre 1787.

¹⁷⁷ 13 décembre 1790.

¹⁷⁸ 9 décembre 1791.

¹⁷⁹ 17 pluviôse [an III soit le 5 février 1795]. Comme nous l'avons précisé (cf. ci-dessus note 154), M. Audouyn est bien mort à Pont-l'Abbé en l'an III et non point l'année précédente. À la mort de son grand-père, Louis-Charles allait sur ses huit ans.

¹⁸⁰ 15 mai 1801.

¹⁸¹ 13 octobre 1783. On s'étonnera de rencontrer, dans ce touchant couplet d'amour fraternel, le qualificatif de *grec*, davantage utilisé autrefois dans un sens péjoratif pour signifier roué, fourbe, sens que déjà Virgile prête à l'avertissement de Laocoon, le grand prêtre troyen dans l'épisode du cheval de Troie : *Timeo Danaos et dona ferentes*, Je crains les Grecs, même quand ils font des offrandes (*Énéide*, II, 49).

enfance¹⁸².» Sept ans plus tard, du reste, Mme de Pompery devait donner ce même prénom d'Antoine à son fils cadet, lequel semble bien, au moins jusqu'à la naissance de Marie, avoir été l'objet de préférences maternelles dont la mère avait conscience... À l'égard de son mari, Mme de Pompery est pleine de prévenances et craint pour lui dès lors qu'il s'absente ; en témoigne l'anecdote suivante, touchante même si elle peut prêter à sourire : «Mon mari est allé à une partie de bateau ; si j'y étais, je ne craindrais rien ; il y est sans moi et je me forge mille idées folles et douloureuses : il voudra se baigner et se noiera ; il aura au moins le mal de mer ; ils ne sont que des hommes et boiront beaucoup¹⁸³...» Mme de Pompery, il est vrai, avait perdu sa mère jeune et son frère Antoine bien avant l'heure : ces pertes cruelles peuvent aider à comprendre de tels élans de protection.

Mme Pompery est également fidèle en amitié. Son mari est veuf en premières noces de Marie-Corentine du Marc'hallac'h et une demoiselle du Marc'hallac'h, sœur de la défunte épouse, est restée vivre auprès du nouveau couple et va demeurer en leur compagnie jusqu'en 1805 ; elle devient d'ailleurs la marraine de Louis-Charles, l'aîné des enfants¹⁸⁴. À son endroit, Mme de Pompery éprouve la plus profonde affection : «Je reçois d'elle chaque jour les preuves d'une amitié sincère. Je la lui rends bien. Je la nomme ma sœur, et j'ai pour elle tous les sentiments qu'un titre si doux inspire¹⁸⁵...» On sait par ailleurs que Mme de Pompery est restée très liée à deux anciennes condisciples de l'abbaye de Kerlot. L'une d'elles, Mlle de Casanbon, habite, comme on l'a vu¹⁸⁶, avec eux : «Elle nous aime, nous l'aimons ; elle reste chez nous et nous y gagnons tous¹⁸⁷.» De l'autre elle précise : «Le doux sentiment qui remplit nos cœurs ne laisse point de place à la rivalité, et les succès de l'une font toujours la gloire de l'autre... Je dépose dans son cœur tous mes secrets, et je reçois les siens¹⁸⁸.» Cette autre amie intime est Mlle Rouxeau, par son mariage Mme de Gourio¹⁸⁹. Que

¹⁸² 17 mars 1788.

¹⁸³ Ascension 1791, soit le 2 juin 1791.

¹⁸⁴ Propos introductifs de l'éditeur.

¹⁸⁵ Lettre à Bernardin de Saint-Pierre, 1790.

¹⁸⁶ Cf. ci-dessus p. 452.

¹⁸⁷ Lettre à Bernardin de Saint-Pierre, 1790.

¹⁸⁸ *Ibidem*.

¹⁸⁹ Nous pensons pouvoir identifier cette Mlle Rouxeau : Claude-François de Gourio du Refuge, écuyer, né à Carhaix le 17 février 1754, officier de marine, mort à Quimperlé en octobre 1834, épouse en 1789 Renée-Juconde Le Rouxeau, fille de René-Marie Le Rouxeau, chevalier, seigneur de Saint-Dridan en Coray et de Thérèse-Thomase Lalan de Hauteville (cf. FROTIER DE LA MESSELIÈRE, *Filiations bretonnes* à l'article Gourio). Du reste, dans sa lettre à Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Pompery, parlant de cette «blonde aimable», la dit «mariée il y a un an» et mère depuis peu d'une fille dont elle est la marraine ; elle rapporte aussi être allée l'aider peu avant l'accouchement : cf. ci-dessous.

l'une ou l'autre ait besoin d'aide et Mme de Pompery est aussitôt là. Ainsi en est-il quand Mlle de Casanbon perd ses ressources. De même, à l'heure où Mme de Gourio va devenir mère, Mme de Pompery accourt à Daoulas : « Mon amie, Mme de Gourio, est au moment de devenir mère, et je suis venue l'aider de *mes conseils*, de *mon expérience*, et lui donner mes soins. J'ai tout quitté : époux, frère, sœur, Casanbon, société, mais j'ai amené ma *douce espérance*, nous sommes désormais inséparables¹⁹⁰. » Comment encore ignorer la douleur de Mme de Pompery alors que sa jeune amie Mlle de Toulgoët est morte de la variole ? On a vu du reste dans quelles circonstances¹⁹¹ : « J'ai éprouvé un chagrin bien vif de la mort de Mlle Toulgoët... J'étais sa seule passion... Elle avait un cœur tout neuf et j'étais son unique amie. Ah ! mon cher cousin, c'est une perte bien sensible que celle d'un objet, dont on est véritablement aimé¹⁹². »

Les lettres de Mme de Pompery, enfin, sont souvent de longues pages remplies de tendresse pour celles et ceux qu'elle aime, à commencer par ses enfants ou ses frères comme nous l'avons vu. Elle vient d'entourer de son affection l'une de ses amies qui vient de perdre un jeune enfant. Cette démonstration ne nuit en rien aux sentiments qu'elle porte à son cousin qu'elle assure de ce que « tous les sentiments doux et honnêtes trouvent place dans mon cœur, sans se faire tort les uns aux autres... »¹⁹³. Ailleurs, dans une lettre tout empreinte de mélancolie, elle confesse : « Mon cœur est partout où j'ai des amis et jamais les absents n'ont tort avec moi¹⁹⁴. » La lecture de Bernardin de Saint-Pierre provoque en elle de grands élans de tendresse : « Depuis que vos charmants ouvrages font mes délices, j'ai conçu pour l'auteur les plus doux sentiments. Mais comment le lui dire ?... Tout est possible quand le cœur parle¹⁹⁵. » Mme de Pompery, du reste, ne peut retenir ses larmes en lisant son cher auteur : « Ah ! croyez, monsieur, oui, croyez que vous avez à Quimper-Coréentin une véritable amie. Je ne prononce votre nom qu'avec l'accent de la sensibilité ; je mouille souvent de pleurs vos pages touchantes, et ce sont les moments les plus délicieux de ma vie. Celui qui voudrait sécher ces douces larmes troublerait mon bonheur, à moins que ce ne fût l'auteur lui-même. J'avoue qu'alors ce serait le

¹⁹⁰ 9 février 1790. Dans l'énumération de celles et ceux que Mme de Pompery laisse derrière elle on s'étonnera de ne pas voir citer son fils, que sans doute elle a emmené à Daoulas. La *sœur* est donc certainement Mlle du Marc'hallac'h puisqu'elle lui donnait ce titre. Quant au *frère*, il s'agit de Dominique, Antoine étant mort en 1788 ; le chanoine Audouyn, en effet, vivait alors chez sa sœur et son beau-frère (lettre à Bernardin de Saint-Pierre, 1790).

¹⁹¹ Cf. ci-dessus p.453P.

¹⁹² 17 août 1802.

¹⁹³ 10 juin 1791.

¹⁹⁴ 29 juillet 1791.

¹⁹⁵ Lettre à Bernardin de Saint-Pierre, 26 février 1790.

doubler¹⁹⁶.» Au demeurant, Mme de Pompery invite l'écrivain à daigner penser à sa «petite amie de Quimper-Corentin»¹⁹⁷. Doucereuses mièvreries, jugeront certains, ou à tout le moins profession de sentimentalisme bien propre à l'époque... Peut-être, mais ne peut-on voir combien, chez Mme de Pompery, de tels propos sont marqués du sceau de la sincérité ?

M. de Pompery, quant à lui, n'est pas en reste et la correspondance de son épouse témoigne de la tendresse qu'elle lui porte. Vient-il de s'absenter quelque temps, tandis qu'ils sont mariés d'un an et demi, qu'elle écrit à Kergus : «C'est mon protecteur, mon appui ; il me semble, quand il n'est pas ici, que je retombe presque au pouvoir de mon père et cette raison, jointe au sentiment que j'ai pour lui et que je ne dois pas dissimuler, doit justifier amplement le petit chagrin que je ressens de son absence¹⁹⁸.» Dans cette lettre, écrite alors que Mme de Pompery n'a pas encore vingt-six ans, on perçoit combien la tendresse qu'elle porte à son époux peut la consoler des craintes que lui inspirait son père. Peu avant, elle a pu faire grief à son cousin d'être parfois trop oublieux de leur mutuel attachement et elle l'assure de la pureté de ses propres sentiments qui ne sauraient troubler sa quiétude. Son mari, du reste, le connaît et souhaite le voir et l'embrasser ; il «sera en tiers dans le secret» et elle-même n'en a pas pour lui qui sait la rendre «parfaitement heureuse»¹⁹⁹. Mme de Pompery vient de décrire son époux à Bernardin de Saint-Pierre : «C'est un bel et bon homme. Il a... un air assez doux pour un lieutenant de maréchaussée...» puis vient ce touchant passage : «Il croit aimer la musique..., mais c'est la musicienne qu'il aime. Je lui joue sur le forte-piano de certains airs qui l'enchantent. Ses éloges ne flattent pas ma vanité, mais combien mon cœur en jouit ! Si l'usage du talent est doux, c'est quand on l'emploie aux plaisirs de celui au bonheur duquel on s'est voué. Que de soirées agréables j'ai passées ainsi, faisant de la musique uniquement pour un époux²⁰⁰...» À l'approche de leur quatrième anniversaire de mariage, Mme de Pompery s'apprête à « aller à l'église remercier Dieu d'avoir uni mon sort à celui d'un homme sensible, délicat et honnête. Je vais ... renouveler le serment de travailler au bonheur de celui qui désire si véritablement le mien. Il y aura aussi un petit mot pour le fanfan²⁰¹...» Trois ans plus tard, elle rapporte à Kergus des propos échangés avec une amie, chacune évoquant ses craintes et ses espérances au milieu des tourments révolutionnaires : pour sa part, elle se borne à vouloir vivre

¹⁹⁶ Au même, 1790.

¹⁹⁷ *Ibidem*.

¹⁹⁸ 29 octobre 1787.

¹⁹⁹ 16 juillet 1787.

²⁰⁰ Lettre à Bernardin de Saint-Pierre, 1790.

²⁰¹ 20 avril 1790. Le couple approchait en effet ses quatre ans de mariage et le *fanfan*, Louis-Charles, venait d'avoir trois ans.

pour son époux et pour son fils, instruisant l'un, amusant l'autre, remettant enfin leur sort entre les mains de Dieu²⁰².

D'autres qualités de Mme de Pompery sont à mettre en exergue et notamment sa modestie et cette constante sincérité qui guide sa plume. Bernardin de Saint-Pierre l'a priée de se dépeindre à lui et elle s'en trouve fort embarrassée : «Voici, monsieur, l'article le plus embarrassant. Vous voulez que je vous analyse mes traits. Comment m'y prendre pour vous dire que je ne suis point jolie ? C'est un cruel aveu à faire à une personne qui voudrait que vous prissiez d'elle une idée agréable ; mais j'aime mieux risquer de vous déplaire que de vous tromper. Me voilà donc telle que je suis : J'ai la bouche grande..., d'assez beaux cheveux couleur châtain..., les yeux bleus, le regard passablement expressif. On dit qu'il est à la fois vif et tendre... Tout l'agrément de ma physionomie dépend de la situation de mon âme... Aussi, avec une figure très ordinaire, il arrive quelque fois qu'on me trouve agréable, et je suis persuadée que, si j'avais le bonheur de vous voir, je serais jolie ce jour-là²⁰³...» Quatre ans plus tard, c'est sans concession aucune que Mme de Pompery se dépeint à Kergus : «Faites cependant votre compte de manière à m'aimer toujours, quoique sans talent et sans dents, car j'en ai perdu deux de devant, ce qui ne m'embellit pas du tout. Il faudra aussi que vous vous arrangeiez pour me trouver charmante, avec des cheveux bien plats, des mains bien noires et un visage bien maigre. Et puis j'ai oublié tous les jolis vers qui me farcissaient la tête, et j'oublie tous les jours mon français épuré pour apprendre de mauvais breton²⁰⁴...» Cet aveu mélancolique, bien que non dénué d'humour, ne devait pourtant pas interdire à la campagnarde affairée, deux ans plus tard, de se parer à la manière de Mme Tallien.

²⁰² 9 mars 1793.

²⁰³ Lettre à Bernardin de Saint-Pierre, 1790. Des portraits, au sens propre, de Mme de Pompery sont connus. L'éditeur de la correspondance en fait figurer au début de chacun des deux tomes : pour le premier, une miniature de Castaing, un ami de Mme de Pompery, qu'il date de 1790, ajoutant qu'elle lui a été remise avec la correspondance car Mme de Pompery l'avait offerte à Kergus (cf. ci-dessous p. 455) ; on y voit Mme de Pompery de face. Le second tome contient un portrait de profil, que l'éditeur situe vers 1790 et attribue à un autre ami, Detaille. Un autre portrait, une miniature sur ivoire datable des environs de 1788 et attribuée également à Detaille, représente Mme de Pompery assise à son piano-forte. On l'y voit élégamment vêtue et portant un chapeau. Ce portrait a été publié dans l'article de Mme Mussat paru dans *Charpiana* (cf. note 6) et également dans *La vie de château en Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, catalogue d'exposition, château de Kerjean, été 1991, p. 79. Il vient d'être de nouveau publié dans *Femmes de Bretagne. Images et histoire*, sous la direction d'Alain Croix et Christel Douard, Rennes, 1998, p. 74. Un certain Detaille, ingénieur, faisait partie, si l'on en croit l'éditeur de la correspondance, de l'entourage des Pompery ; il peut être l'un des personnages de ce nom cité par Bourde de la Rogerie dans son fichier d'artistes : cf. *Fichier Bourde de la Rogerie, Artistes, artisans, ingénieurs... en Bretagne*, édition par l'Association pour l'Inventaire de Bretagne, Le Manoir, 35170 Bruz, 1998, non paginé. Ces différents portraits étant publiés, nous n'avons pas cru devoir les reproduire une nouvelle fois.

²⁰⁴ «Ce 29 septembre (vieux style)» : 29 septembre 1794.

D'autres témoignages de la modestie, mais aussi peut-être d'une certaine timidité de Mme de Pompery se rencontrent çà et là au gré de sa correspondance. Ainsi, évoquant la première lettre qu'elle a adressée à Bernardin de Saint-Pierre, elle lui précise avoir tenu à en faire d'abord un brouillon, ayant craint de commettre des fautes d'orthographe ; au reste, elle ne sait de grammaire que ce que le vieux directeur de Kerlot a bien voulu lui enseigner²⁰⁵. L'écrivain lui a demandé de lui faire la description de son entourage, celle de son pays. La réponse est claire : «Quoi ! C'est à l'auteur des *Études de la nature* que j'oserais peindre un paysage, une montagne, un ruisseau ; oh ! non, pas même une rose de mon jardin²⁰⁶ !» La même modestie caractérise la musicienne : «Je suis fâchée que vous vous soyez fait une si haute idée de mon talent, mon cher cousin ; je joue..., je hasarde une superbe sonate d'Hulmandel, et j'estropie une des difficiles sonates de Clementi ; mais, depuis que j'ai entendu des gens d'une certaine force, je me rends parfaitement justice et je sens que je suis peu de chose ; assez pourtant pour endormir mon fils, charmer mon mari et donner quelques moments de plaisir à ceux de mes amis qui voudront bien avoir pour moi de l'indulgence²⁰⁷...» Quelque temps après, Mme de Pompery affirme, non sans humour, que son travail sur le forte l'a amenée à progresser suffisamment pour être bien persuadée qu'elle ne sait rien²⁰⁸. Beaucoup plus tard, la vie à Quimper appartenant au passé, détrônée par l'asile plus bucolique du Séquer, elle imagine, les lettres de son cousin s'espaçant, que

205 Lettre à Bernardin de Saint-Pierre, 1790. Mme de Pompery nous semble bien sévère avec elle-même : sauf à imaginer que l'éditeur l'ait mal transcrite ou se soit cru tenu à rectifier telle ou telle faute, la langue dont elle use est pure et juste. On peut, certes, invoquer ici une espèce de coquetterie féminine dont elle se protège en osant se donner à lire à un auteur alors renommé.

206 Lettre à Bernardin de Saint-Pierre. La première édition des *Études de la Nature* remonte à 1784 et comprend le célèbre *Paul et Virginie* ; le roman, publié séparément par la suite, fut illustré notamment par Joseph Vernet, d'où peut-être la connaissance que Mme de Pompery avait de ce peintre (cf. ci-dessus p. 456). Mme de Pompery avait lu les classiques («cet hiver, nous nous sommes amusés à relire Racine et Corneille... » : cf. lettre du 22 mars [1796], ci-dessus p. 456) mais elle lisait donc les contemporains, peu après la publication de leur œuvre. Elle paraît de même avoir lu *Les liaisons dangereuses* (parution en 1782) dès 1789 : cf. ci-dessus p. 456, des œuvres de Florian cinq ans après leur édition (cf. ci-dessus p. 456), et, semble-t-il, *Atala* en 1801, année de sa publication (cf. lettre du 29 décembre 1801). En musique également, Mme de Pompery appréciait les contemporains : «Ne pensez-vous pas, mon cher cousin, que cet art charmant a bien gagné depuis nos respectables pères Rameau et Lulli...» écrit-elle à Kergus le 10 thermidor an VII (28 juillet 1799).

207 1^{er} octobre 1788. L'éditeur a bien transcrit «je suis peu de chose» ; fallait-il lire «je sais», convenant apparemment mieux à la suite ? Nicolas-Joseph Hüllmandel, compositeur né à Strasbourg en 1756, fut l'élève de Carl-Philipp-Emanuel Bach. Il a laissé des œuvres pour clavecin ou piano-forte. L'autre compositeur cité par Mme de Pompery est le célèbre italien Muzio Clementi (1752-1832).

208 30 août 1789.

les siennes l'ennuyent, son style devant «se ressentir de la rouille générale qui s'étend sur toutes mes facultés»²⁰⁹.

Mme de Pompery apparaît encore très féminine. Bien des traits de son caractère, en particulier sa tendresse, le montrent à l'évidence. Sa sensibilité est également celle d'une femme, car tout empreinte de féminité. Ainsi est-elle restée quelque temps sans écrire à Kergus mais cela ne l'a pas empêchée de penser souvent à lui et de composer mentalement des ébauches de correspondances. Aura-t-il fait de même ? «Mais non ; vous autres hommes, vous avez l'imagination trop froide pour jouir de ces douces illusions auxquelles la sensibilité, la solitude et peut-être le printemps donnent tout le charme de la réalité²¹⁰.» Par delà la féminité, c'est même une pointe de féminisme qui transparait au détour d'une lettre. Mme de Pompery vient de reconnaître que la capitale semble, dans les conversations que l'on peut tenir, plus élégante, plus cultivée, plus raffinée que la province. Et d'enchaîner : «Cela ne vient pas du défaut d'esprit naturel, mais du peu d'instruction de la plupart des femmes qui, depuis quelques années surtout, ne lisent que cette pluie de romans dont on nous inonde. Qu'une autre femme sache un peu l'histoire, la mythologie, qu'elle connaisse les poètes français et cite malheureusement un vers, la voilà taxée de pédanterie et les hommes même se liguent contre elle. Si elle aime la paix, si elle souhaite plutôt être aimée qu'enviée, elle prend le parti de cacher bien soigneusement ce qu'elle sait, et parle choux, carottes, pot-au-feu, modes, etc. Je sais très peu de chose, assurément, mais l'idée que l'on me croit quelque instruction m'intimide et me fait jouer en société un assez sot rôle. L'idée d'afficher des prétentions est pour moi insupportable, et c'est la première chose dont on accuse une femme, qui a quelque supériorité²¹¹...» Que de regrets, que d'amertume dans ce simple constat, et combien il dut être pénible à Mme de Pompery, en bien des occasions à ce qu'elle laisse entendre, de devoir oublier sa culture et de ne pouvoir parler littérature ou musique.

Car si sa modestie l'honore, Mme de Pompery a en fait bien des talents. Ses qualités de mélomane et de musicienne sont bien connues, nous n'avons guère besoin d'y revenir²¹². Elle a aussi de réels dons littéraires ; son style d'épistolière, quoi qu'elle en dise, le montre bien à lui seul. Elle aime la poésie et ne manque pas une occasion de composer tel quatrain, telle pièce de vers, que ce soit, nous l'avons vu, pour exhorter son fils au travail ou encore pour déplorer ses occupations domestiques. Bernardin de

²⁰⁹ 16 octobre 1796.

²¹⁰ 2 mai [1795]

²¹¹ 20 janvier 1801.

²¹² Cf. article de Mme Mussat, déjà cité.

Saint-Pierre, dissertant avec elle à propos de la Bretagne, a rappelé la célèbre allusion de La Fontaine à Quimper²¹³. Elle-même lui répond avec finesse, sans qu'il soit besoin de quereller sur les mérites, ou l'absence de mérite, des contrées cornouaillaises :

«...Paris emporte l'avantage
Sur Quimper-Corentin, cela n'est pas douteux.
Ici l'on n'a que votre ouvrage,
Mais Paris vous possède, il est bien plus heureux²¹⁴.»

Par ailleurs, Mme de Pompery a eu le projet d'écrire un roman mais on ne sait ce qu'il en est advenu²¹⁵. En revanche, elle achève une pièce en trois actes, qu'elle intitule *Le divorce* et où, à l'en croire, elle met de la morale et du sentiment²¹⁶. La qualité de la langue, enfin, ne la laisse pas indifférente, comme en témoigne ce passage : «Adieu, je finis à froid, comme le citoyen Laya compose. *Composer à froid*, nouvelle expression du citoyen Laya. Comment trouvez-vous, mon cher cousin, ce langage néologique de la plupart de nos nouveaux écrivains. Je lisais l'autre jour... «la probité était votre lettre de passe, l'hospitalité leur mot d'ordre». Je n'aime pas ce genre... Nous finirons par ne plus entendre nos neveux et nos enfants, si l'on ne s'oppose à cette fureur d'inventer des mots nouveaux ; mais patience, l'Académie vient au secours²¹⁷.»

213 Faut-il la rappeler ?

«Le Phaéton d'une voiture à foin
Vit son char embourbé. Le pauvre homme étoit loin
De tout humain secours : c'étoit à la campagne,
Près d'un certain canton de la basse Bretagne,
Appelé Quimper-Corentin.
On sait assez que le Destin
Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage :
Dieu nous préserve du voyage !...»
(*Le charretier embourbé*)

À La Fontaine, longtemps après, Brizeux avait pu rétorquer

«... Jean La Fontaine ! alors je t'arracherai
Un noir feuillet de malice entaché...
Il sied vraiment de se moquer d'autrui
Aux malheureux nés dans Château-Thierry !...»

(*La Fleur d'Or*, livre neuvième, *En passant à Quimper*, dans *Œuvres de Auguste Brizeux*, Paris, 1874, 4 volumes : t. 3, p. 177-178).

214 Lettre à Bernardin de Saint-Pierre, 1790. La lettre de l'écrivain où est faite l'allusion est datée du 9 avril 1790.

215 20 novembre 1796.

216 15 novembre 1797.

217 11 août 1800. La diatribe, qui pourrait aussi bien être de notre temps, a de quoi surprendre par les exemples de néologismes qui y sont donnés. *Probité* comme *hospitalité* sont en effet attestés dès le Moyen Âge. Jean-Louis Laya (1761-1833) était un auteur dramatique qui devint membre de l'Académie française en 1817 ; il stigmatisa les excès et le fanatisme révolutionnaires.

La sensibilité poétique de Mme de Pompery trouve par ailleurs l'une de ses sources dans les charmes de la nature environnante ; en cela Mme de Pompery appartient bien à son époque qui chante les agréments de la vie champêtre et elle-même se montre digne lectrice de Bernardin de Saint-Pierre. Décrivant sa résidence campagnarde de Penhars, elle s'enthousiasme : «J'habite, cette année, une petite campagne simple, mais riante. Ma chaumière est sans tapis au dedans, mais la nature lui en donne de superbes au dehors²¹⁸...» En un printemps maussade, toujours à Penhars, qui ne lui permet guère de se promener, elle «regarde par la fenêtre le *vert naissant*» et entend le chant du rossignol²¹⁹. Lisant et relisant les *Études de la nature* de son cher auteur, elle ne rêve que verdure, prairies, bocages épais où chantent les oiseaux²²⁰. C'est encore Penhars qui lui donne l'occasion de célébrer les bienfaits de la nature, alors qu'elle relate un repas champêtre avec ses cousins : «La table fut mise sans tréteaux sur la verdure, la nappe par dessus et le couvert arrangé comme à l'ordinaire. Les plats de dessert étaient séparés par des vases de fleurs, ce qui embellissait le coup d'œil. Nous avions au-dessus de nos têtes quatre pommiers qui nous donnaient un ombrage délicieux²²¹.»

On ne saurait enfin passer sous silence la façon dont Mme de Pompery ressent les profonds bouleversements induits par la Révolution. De fait, elle s'en fait l'écho dès juillet 1789 : «Nous avons eu ici de grandes révolutions depuis trois jours, mais heureusement tout s'est bien passé... J'ai eu dans de certains moments de vives inquiétudes, vu la fermentation générale²²²...» Inquiétude est sans doute ici le terme qui caractérise le mieux les sentiments de Mme de Pompery, avec cette nuance de totale incompréhension des changements qui s'opèrent. Dès 1790, elle juge l'état de la France déplorable²²³. Ce qui se déroule sous ses yeux, toutefois, la dépasse visiblement et ne la concerne guère : «Ici comme ailleurs, il y a des aristocrates et des démocrates... En général, je me suis fait une loi de n'afficher aucune opinion. Que peut faire à l'Assemblée nationale celle d'une femme, bien plus faite pour veiller à son ménage que pour se mêler des affaires de l'État²²⁴ ?», cette fausse interrogation étant bien éloignée de l'once de féminisme que nous avons cru pouvoir déceler dans une autre lettre. Le seul bonheur de Mme de Pompery reste bien de s'occuper des siens, de pouvoir

²¹⁸ Lettre à Bernardin de Saint-Pierre, 1790.

²¹⁹ 20 avril 1790.

²²⁰ 7 novembre 1789.

²²¹ Lettre à sa cousine Mme de Rosbo, 4 août 1791.

²²² 22 juillet 1789.

²²³ Lettre à son frère, été (?) 1790.

²²⁴ Lettre à Bernardin de Saint-Pierre, 1790.

lire, écrire, faire de la musique, de profiter des charmes de la nature et de n'entendre point parler de politique²²⁵. Au demeurant, si le zèle révolutionnaire l'inquiète et l'indispose, elle n'a pas plus de sympathie pour la réaction et se trouve ravie, une fois au Séquer, de n'y entendre pas parler de chouans²²⁶. Il devait pourtant être bien difficile d'ignorer totalement son époque : on a vu Mme de Pompery, tandis qu'elle blâmait l'abus d'autorité de son fils, encore tout petit, à l'égard d'un camarade, lui attribuer de fait les pouvoirs *législatif* et *exécutif* comme étant le plus fort et physiquement et moralement²²⁷ ; il peut certes y avoir eu sous sa plume un brin de dérision, du moins d'humour, mais la langue même dont elle use montre clairement que quoi qu'elle en ait voulu elle n'échappait pas à son temps. Par ailleurs, si elle-même, par incompréhension ou indifférence, ne sut ou ne voulut choisir entre *aristocrates* et *démocrates*, d'autres le firent pour elle : du fait sans doute de l'émigration de son frère chanoine, plus que d'intentions qu'on prêta, peut-être à tort, à la famille de vouloir suivre le même chemin, elle se vit assignée à résidence, comme suspecte, au château de Pont-l'Abbé, en novembre 1793²²⁸. Elle y resta apparemment plus de six mois, recevant toutefois la visite quotidienne de son mari et de son fils. On peut du reste imaginer que cette assignation à résidence fut ce qui décida son amie Mme Leclerc, plus que le possible séjour de Louvet à Penhars, à brûler tout ce qui aurait pu la compromettre, d'où peut-être la perte des lettres reçues de son cousin²²⁹.

Bien qu'elle ait donc eu quelque temps à en souffrir, la Révolution laisse ainsi Mme de Pompery indifférente – ou du moins presque indifférente : «De tout ce que fait l'Assemblée nationale, le coup qu'elle a porté au clergé est le seul qui ait retenti dans mon cœur. Mon frère y perd tout...» Cette lettre suit de six jours le vote de la Constitution civile du clergé par la Constituante, le texte ayant prévu, entre autres dispositions, la suppression des chapitres : le chanoine Audouyn put y trouver motif à émigrer et sa sœur à s'en indigner, d'autant qu'elle ne pouvait oublier que son autre frère, le très regretté Antoine, était aussi homme d'Église²³⁰. Moins d'un an après, une nouvelle atteinte à l'Église touche encore Mme de Pompery au plus profond d'elle-même. Cette fois, c'est son ancienne institution de Kerlot qui est visée : «Il est vrai que MM. les départements, districts, muni-

²²⁵ 20 avril 1790.

²²⁶ 22 février [1795].

²²⁷ 8 novembre 1789. Cf. ci-dessus p. 460.

²²⁸ 14 novembre 1793.

²²⁹ Cf. ci-dessus p. 460.

²³⁰ 18 juillet 1790. Le chanoine Audouyn ne paraît pourtant pas avoir émigré aussi vite si l'on en juge par des propos de l'éditeur relatifs à des lettres du printemps 1792 (cf. ci-dessous, note 251).

cipalités, sont descendus chez les dames de Kerlot, mais le résultat de la visite n'a rien eu de fâcheux pour elles, grâce à quelques gens sensés qui ont pris leur parti²³¹.» Ces atteintes qu'elle vit sans doute comme personnelles n'expliquent pourtant pas à elles seules le ressentiment de Mme de Pompery. Très pieuse, elle déplore plus généralement la déchristianisation, au point de souhaiter vivre à Rosporden qu'autrefois elle eût dédaignée : «On y a la messe et point de club, deux points essentiels au bonheur et à la paix²³².» Tout est dit. Longtemps après, Mme de Pompery donne de nouveau à apprécier ses penchants pour la tradition : «La corruption des principes et des mœurs est une suite naturelle du travail de nos philosophes modernes, mais j'espère que le retour du culte va ramener toutes les vertus à sa suite²³³.»

Cet attachement aux traditions, la religion notamment, vient sans doute en bonne part de l'éducation religieuse qu'a reçue Mme de Pompery. De façon plus générale, elle a le sens des bonnes mœurs et de la bienséance : il est des choses que l'on peut envisager, d'autres ne se font pas. Ainsi a-t-elle porté pendant un an le deuil de son beau-père et ses tenues sont usées alors que c'est son propre père qui disparaît : elle demande donc à Kergus si l'on peut, à Lorient, «se procurer du noir» car elle ne peut concevoir de ne pas porter le deuil de son père l'année entière²³⁴. Parfois, l'observation des usages est source de désagrément mais il n'en faut pas moins s'y conformer. Après la mort d'Antoine, son frère bien-aimé, Mme de Pompery est partie quelque temps à Brest pour se reposer de sa douleur. Elle y découvre une bonne pianiste, Mlle Floch, qu'elle qualifie de «jolie virtuose» et juge supérieure à elle-même, qu'elle a donc plaisir à entendre jouer et qu'elle va du reste invoquer quelque temps après. «J'ai été chez elle : sa tante m'a fort bien reçue, mais, ne m'étant pas venue voir, j'ai dû penser qu'elle ne se souciait pas que j'y retournasse. Et voilà comme la maudite étiquette a nui, en cette circonstance, aux intérêts du plaisir²³⁵...»

Il reste enfin un aspect de la vie de Mme de Pompery à mettre en lumière. Le principal destinataire de la correspondance éditée est donc son cousin Audouyn de Kergus, célibataire cultivé et musicien, homme de loi à Hennebont. Certes, la parenté et les goûts en commun auraient pu suffire à expliquer cette préséance mais les sentiments très forts que la cousine éprouva pour son cousin y jouent un rôle prédominant. On a déjà relevé la

231 6 mai 1791. On appréciera la formulation de Mme de Pompery, personnalisant ainsi les institutions, à moins que l'éditeur n'ait mal transcrit un MM. *des* départements, etc.

232 28 juin 1792.

233 1^{er} juillet 1803.

234 2 mai [1795].

235 1^{er} octobre 1788.

tendresse manifestée par Mme de Pompery pour ceux qu'elle aime : Kergus est du nombre, assurément. Ainsi lui écrit-elle, l'exhortant à la venir voir : « Mon mari ne vous pardonne pas d'avoir ainsi négligé un des moyens de bonheur que vous pouviez procurer à sa femme. Il me dit souvent, avec une bonhomie vraiment intéressante : *Ton Kergus ne t'aime pas, maman, il ne veut seulement pas te voir ; toutes les raisons qu'il en donne ne valent pas le diable...* Mais venez, mon cher et aimable cousin, venez détruire les injustes soupçons de mon bon mari. Venez revoir les lieux où je vous ai connu et où j'ai pris pour vous une amitié tendre, avouée de la vertu et de la raison autant que de la sensibilité et qui ne finira qu'avec ma vie²³⁶... » Quelques mois plus tard, l'invitant de nouveau, elle le prie de venir voir, pour le cas où il douterait de sa tendre amitié²³⁷. Elle se dit par ailleurs avec le plus tendre attachement tout à lui²³⁸. Ne sachant finir l'une de ses lettres, elle achève ainsi : « Adieu, j'ai tout plein de finales de lettres, je les trouve toutes trop longues et la plus courte est trop tendre. Ainsi, point de finale²³⁹. » Quelque temps auparavant, son mari, précise-t-elle, lui a apporté le théâtre de Florian. Aussi interroge-t-elle Kergus pour savoir s'il connaît *Le bon ménage* et surtout *Le bon fils*, que son cœur lui dédie²⁴⁰. La tendresse de Mme de Pompery s'accompagne de mélancolie quand elle évoque, éloignée de son cousin, les heures passées autrefois en sa compagnie. Ainsi lui écrit-elle « le lendemain de votre fête » : « Mille Rouxeau que j'ai le plaisir de posséder depuis quelque temps, veut que je la rappelle à votre souvenir. Nous devons faire une partie de pêche de cancrs, en mémoire de celle que vous fîtes ensemble, il y a quatre ans ; vous y étiez sans moi, je serai à celle-là sans vous. Pourquoi les circonstances nous sont-elles si peu favorables²⁴¹ ? »

Écrivant à Kergus qui vient de perdre sa mère, Mme de Pompery évoque la mort de son frère Antoine : « Dans un moment affreux pour mon cœur, votre souvenir m'avait apporté quelque consolation. Que je serais

236 9 février 1790. Mme de Pompery abrite en quelque sorte son souhait très vif de faire venir son cousin derrière l'insistance de son mari. On a cru pouvoir déceler chez elle la même tentative, sans doute inconsciente, avec les cajoleries, cette fois de son fils (lettre du 24 novembre 1790, ci-dessus p. 462).

237 18 juillet 1790.

238 4 juillet 1791.

239 1^{er} octobre 1788.

240 3 novembre 1787. Florian (1755-1794) est assurément plus connu comme fabuliste, avec 89 fables en 5 livres. Son œuvre comprend toutefois également du théâtre. Les deux pièces citées par Mme de Pompery, toutes deux de 1782, font partie du recueil intitulé *Arlequinades*, comprenant en tout six pièces.

241 30 août 1788. Le mot *cancres* peut aujourd'hui étonner, bien qu'il reste, avec le latin *cancer*, le nom scientifique du crabe tourteau. Le sens dérivé s'explique par le fait que le cancre - mauvais élève - progresse dans ses études à la manière dont avance le crabe.

heureuse si le mien, dans cette circonstance, vous donnait le même soulagement !» Et l'occasion de nouveau se présente ainsi de l'inviter : «Dites un mot et mon mari va vous chercher, il vous amène auprès d'une cousine qui vous aime autant qu'elle vous estime et vous admire²⁴²...» Beaucoup plus tard, Mme de Pompery transmet à Kergus les amitiés de tous les siens ; parmi eux, elle est, qu'il n'en doute pas, «la plus caressante»²⁴³. À l'heure, enfin, de quitter la Bretagne pour le Soissonnais, elle prend congé de son cousin qu'elle n'est donc plus assurée de jamais revoir : «Vous connaissez mes sentiments que la distance des lieux ne saurait affaiblir²⁴⁴.»

Tous ces propos sont ainsi empreints d'une profonde tendresse. Les termes employés sont ceux de *tendre amitié*, de *tendre attachement*. Le cœur parle mais ne se livre qu'à demi, la retenue reste de mise. M. de Pompery vous amène, écrit son épouse, «auprès d'une cousine qui vous aime autant qu'elle vous estime et vous admire» : les deux derniers verbes tempèrent l'ardeur possible du premier. Mais point encore de *je vous aime* pouvant se suffire à lui seul : Mme de Pompery y a renoncé, trouvant la finale trop tendre... Une étape pourtant a été franchie en 1789, comme le montre ce passage : «Mme de Restinois... vous embrassera aussi de ma part, et elle pourra vous dire aussi que j'ai rougi comme une sottise en la chargeant de cette commission, qu'elle a demandée, encore, car je n'aurais pas osé en parler la première²⁴⁵...» La nature, cette fois, a été la plus forte et la barrière de la pudeur n'est pas loin de tomber. Longtemps après, Mme de Pompery s'est souvenue de cette émotion qu'à la seule évocation de son cousin elle n'avait su maîtriser. S'apprêtant, nous l'avons vu, à aller essayer un piano dans son entourage, elle se pare et «je mets un peu de rouge, en me rappelant que, dans une autre circonstance, je n'avais dû qu'à la nature le vermillon qui avait coloré mes joues. Il fallut, cette fois, que l'art y pourvût²⁴⁶.»

La tendresse, toutefois, cède bientôt le pas à une passion moins contenue. Ainsi Mme de Pompery écrit-elle à Kergus avant l'aube, par une nuit d'insomnie : «Il y a des moments où le désir de vous voir est si vif qu'il me vient l'idée de prendre sur-le-champ une voiture, de m'y mettre avec mon fils, et, zeste, me voilà à Hennebond. Oui, quelque jour je ferai cette folie-

²⁴² 11 mars 1789.

²⁴³ 16 mai [1796].

²⁴⁴ 14 mai 1805.

²⁴⁵ - 30 août 1789.

²⁴⁶ 23 août 1797 soit près de huit ans après. Cette «rougeur» littéraire, rappelée à si long intervalle, n'est pas sans préfigurer une autre rougeur célèbre, celle d'Aimée de Spens, dans d'autres circonstances certes, à la fin du *Chevalier Des Touches* de Barbey d'Aurevilly où le chapitre s'intitule du reste *Histoire d'une rougeur* : Mme de Pompery aurait pu fort bien user de ce titre. Sur cette coloration du visage reflétant les émotions ressenties, on remarquera que ce même Barbey d'Aurevilly a donné à la jeune héroïne d'*Une histoire sans nom*, blanche comme le muguet et languissante, le nom évocateur de *Lasthénie*.

là. Vous n'en êtes pas capable, vous ? Vous à qui il ne manque pour être parfaitement aimable, qu'un peu plus d'envie de me voir²⁴⁷.» À ces grands élans, Kergus paraît répondre par une retenue qui n'est point du goût de sa cousine. Elle envisage de l'aller voir et lui ne semble pas faire allusion à ce projet, ce qui motive l'apostrophe suivante : «Si je dois vous voir sous quinze jours, je crois qu'il est bien temps que l'espoir du plaisir fasse palpiter votre cœur ; le mien bat déjà plus vite²⁴⁸...» Si les termes dont use Mme de Pompery sont à situer dans le contexte de la langue du XVIII^e siècle, et non pas avec le sens que notre époque pourrait leur donner, la passion n'en est pas moins présente et exprimée sans détour. Peu après, Mme de Pompery évoque ces musiciens de passage, bien souvent militaires, avec lesquels elle a pu exercer ses talents de pianiste. L'un d'eux, bon violoniste, est reparti : «Croyez-vous donc, mon cher cousin, que ce soit au forte-piano que je vous regrette davantage ? Ceux dont je vous ai parlé ne peuvent me manquer que là ; mais vous, vous me faites faute partout, à table, à la promenade, le matin, le soir, quand je suis gaie, quand je suis triste, en tous lieux et en tout temps en un mot²⁴⁹.» Et comment ne pas citer cet étonnant passage, éclatant de passion : «Quoique à dix-huit lieues, il me semble que je tiens le bout de la chaîne électrique, et votre souvenir fait sur mon cœur comme la machine sur les corps²⁵⁰.» ?

La langue, les formules même voire les épithètes dont Mme de Pompery qualifie son cousin ne font plus tout à fait partie du vocabulaire de la seule tendresse : un seuil a été franchi. Kergus est ainsi son *charmant cousin* qu'elle aime de tout [son] cœur²⁵¹, ou encore son *cousin chéri*²⁵².

²⁴⁷ 7 novembre 1789.

²⁴⁸ 26 ou 27 mai 1791.

²⁴⁹ 2 janvier 1792.

²⁵⁰ 31 août 1797. Mme de Pompery fait-elle ici allusion aux expériences, très en vogue à l'époque, de Mesmer sur le magnétisme animal ? On sait que ce médecin allemand (1734-1815) s'installa à Paris et y proposa ses thérapies de groupe, les patients étant réunis autour d'un baquet rempli d'eau et de limaille de fer magnétisée – la machine ? –, en contact avec une tige de fer sortant du baquet et reliés les uns aux autres par une corde – la chaîne électrique ? Ces pratiques ne furent pas toujours appréciées des autorités qui les interdirent même, ce qui suscita le mécontentement de l'opinion. Des commissions scientifiques se penchèrent alors sur le phénomène et, après une étude consciencieuse, purent conclure à la prédominance de l'imagination sur le magnétisme et à l'inexistence du fluide universel invoqué par Mesmer ; l'astronome Bailly lui-même reprocha aux pratiques mesmériniennes leur aspect érotique et les jugea dangereuses pour les mœurs. En 1768, Mesmer avait aimablement accueilli à Vienne le jeune Mozart, lequel composa pour lui *Bastien et Bastienne*, mais, beaucoup plus tard, se moqua du baquet et du fluide dans *Così fan tutte* (*Encyclopaedia Universalis*).

²⁵¹ 4 avril 1792. Cette lettre est adressée depuis l'abbaye de La Joie, près d'Hennebont. L'éditeur la fait suivre d'un ensemble de billets et lettres sans date, la première lettre datée à la suite étant du 28 juin 1792. Il donne diverses hypothèses possibles pour expliquer cette retraite à l'abbaye. Mme de Pompery projetait-elle d'émigrer en compagnie de Kergus ? Voulut-elle favoriser un voyage de son mari qui eût conduit son beau-frère, le chanoine Audouyn, jusqu'à la frontière ? Y eut-il toute autre raison ?

²⁵² Lettre non datée, à situer entre le 4 avril et le 28 juin 1792.

Puis viennent les mots qui sont en principe ceux des véritables déclarations d'amour, lorsque le verbe *aimer* se suffit à lui-même. Mme de Pompery a adressé à Kergus un portrait d'elle que l'un de ses amis a fait et l'accompagne d'un court poème, qui n'est pas d'elle mais dont elle s'inspire : «Quoiqu'il ne soit pas *parlant*, il a dû vous dire : *Je vous aime*. Vous souvient-il de ces jolis vers qu'un jeune homme adresse à une demoiselle, qui travaillait à le peindre :

De mon secret, votre talent
 Vous instruira bientôt lui-même,
 Quand mon portrait sera parlant,
 Il vous dira que je vous aime²⁵³.»

Parfois, il est vrai, les mots ne sont point écrits mais un silence allusif est aussi révélateur qu'un aveu véritable ; prenant congé de son cousin tout en l'invitant à lui écrire souvent, et de longues lettres, Mme de Pompery achève ainsi : «L'espace bien étroit qui me reste suffirait pour vous peindre mes sentiments, mais je garde au fond de mon cœur les trois mots que je n'ose écrire²⁵⁴.»

Mme de Pompery ne craint pas non plus d'afficher ses sentiments pour Kergus, fût-ce aux yeux de tous. Ainsi précise-t-elle, alors qu'elle n'a plus de pain à cacheter, que «tout Hennebond, s'il plaît à Julienne, saura que *je vous aime*²⁵⁵.» Elle ne se garde pas davantage des indiscretions de la censure, constatant pourtant qu'elle reçoit de son cousin certaines lettres qui ont été ouvertes puis cachetées aux armes de la République. À l'en croire, la retenue de Kergus ne l'exposerait pas tant qu'elle-même qui n'hésite pas à se livrer davantage : «Adieu, mon cher cousin ; écrivez-moi toujours, quoique vous soyez certain d'avoir beaucoup de confidents de vos *innocentes pensées*. Vous voyez que je ne redoute pas d'en avoir de mes tendres sentiments pour vous et que je m'expose à la censure publique plutôt que de vous les taire²⁵⁶.»

Si les lettres de Kergus, à en croire les affirmations de sa cousine, ont pu témoigner de plus de retenue, de moins de passion et même de tendresse que celles qu'elle-même lui écrivait, elle ne les attendait pas moins impatientement et se montrait affligée et courroucée lorsqu'elles tardaient à lui parvenir. Aussi la réception d'une lettre était-elle un moment de grand bonheur pour elle. Parlant de celle qu'elle vient de recevoir alors qu'elle ne se trouve pas seule, elle lui avoue : «J'étais en compagnie, je la lus rapidement, et n'osant pas y coller mes lèvres, je la glissai furtivement sur mon

²⁵³ 9 novembre 1793. Cf. ci-dessus note 203.

²⁵⁴ 14 frimaire an VIII, en réalité an IX soit le 5 décembre 1800.

²⁵⁵ Lettre non datée, à situer entre le 4 avril et le 28 juin 1792.

²⁵⁶ 19 avril 1793.

cœur, où elle resta tout le reste du jour. Revenue chez moi, je voulus la relire et je l'en retirai brûlante... J'avais trouvé si doux de pouvoir, en dépit des témoins, presser tendrement ce gage de votre amitié, que je la remis au même endroit. La nuit vint, je me couchai et je ne m'en séparai pas²⁵⁷...» Mme de Pompery, au demeurant, avait déjà pu faire part à son cousin, longtemps auparavant, de cette sorte de rituel amoureux évoquant davantage, pour notre époque, les émois d'adolescents²⁵⁸. Le goût marqué de Mme de Pompery pour la littérature et plus particulièrement la poésie nous offre encore un témoignage des sentiments qu'elle porte à son cousin. Tous deux se livrent, par le truchement de la correspondance, à des joutes littéraires où des énigmes sont à déchiffrer ou des poèmes à compléter ou parodier. Elle-même en est à répondre au dernier envoi de Kergus et lui écrit : «Votre couplet est charmant, paroles et musique... Je l'ai parodié en style de Marot pour conserver la même mesure de vers, mais ce genre convient assez à la poésie érotique et je me flatte que c'en est.

Ainsi que toi n'ai de plaisir qu'en *songe*,
 Mais au réveil s'offre le doux *espoir*
 Que vérité remplacera *mensonge*,
 Quand près de moi pourrai encor t'*avoir*²⁵⁹.»

Ce n'est certes ici qu'un amusement littéraire, ce qui n'exclut pas la qualité du texte, très évocateur en effet de Marot, mais de tels vers, adressés par Mme de Pompery à son cousin, peuvent-ils n'être que pure innocence ?

Puis vient le temps de la jalousie, car c'est bien d'une forme de jalousie de femme passionnée qu'il s'agit ici. Mme de Pompery espère la venue de son cousin au printemps 1792. Elle le met toutefois en garde : «Si vous n'êtes point marié pour le mois de mars, tout ira à merveille. Mais j'avoue que, dans l'appartement que je vous destine, le lit même, une femme me gênerait un peu²⁶⁰...» Mais c'est surtout cette «jolie virtuose», Mlle Floch, que Mme de Pompery avait eu le bonheur, en 1788, d'entendre jouer à Brest, qui déchaîne la tempête, laquelle toutefois ne saurait empêcher un minimum d'humour. Mlle Floch, en effet, doit se trouver à Hennebont et ne va pas manquer d'exercer ses talents de musicienne avec Kergus : «Je me sens pourtant quelque inquiétude à son sujet, et, si je n'y prends garde, je vais être jalouse de son talent ; je m'y sens une disposition prochaine ; une autre que moi charmera vos oreilles, une autre vous verra trois fois la semaine ; une autre s'entendra avec vous pour faire des *divines syncopes*...

²⁵⁷ 31 août 1797.

²⁵⁸ 22 octobre 1790.

²⁵⁹ 11 juillet 1791.

²⁶⁰ 10 octobre 1791.

peu s'en faut que cela ne m'y fasse tomber... Mais, du moins, si elle vous enchante, dites-vous au fond de votre cœur, en pensant à moi : «*Qui m'aimera jamais comme elle !...*» Et peu après, Mme de Pompery exhorte Kergus à lui écrire, ce qu'il doit faire pour calmer ses inquiétudes au sujet de «la jolie Mlle Floch»²⁶¹. Quelques années plus tard, c'est une autre femme qui suscite la jalousie de Mme de Pompery mais elle-même donne à croire qu'elle est prête à admettre un sort heureux pour son cousin toujours célibataire, sous condition toutefois : «J'ai bien compris pourquoi vous ne veniez pas au Pont-Labbé. La voilà donc de retour, cette charmante veuve ; vous vous exposez avec elle sur l'*élément perfide*, vous jetez des filets à ses côtés, emblème très clair, assurément. Vous l'épouserez, mon cher cousin, vous l'épouserez, mais du moins que je ne l'apprenne pas par un autre²⁶²...» Qu'il y ait donc eu de la part de Mme de Pompery, quand Kergus avait l'occasion de rencontres, quelque accès de jalousie n'apparaît pas douteux. Il est permis cependant d'y voir aussi, à en juger par le ton des lettres, une espèce de jeu, de divertissement littéraire où la cousine, au fond, se plaît à jouer un rôle... et le joue bien. Car en fin de compte, y eut-il beaucoup plus, de la part de Mme de Pompery, qu'un attachement tendre, parfois passionné pour son cousin ?

À cette dernière interrogation il ne saurait être question de répondre de façon péremptoire : certaines lettres de Mme de Pompery sont assurément ardentes de passion mais une évidente retenue, voire un peu de détachement prévalent ailleurs. Ce qui paraît vraisemblable est que Mme de Pompery eut à souffrir de cette passion pour son cousin, qui longtemps tourmenta son existence tout en l'illuminant. Du reste, se confiant à demi-mot à Bernardin de Saint-Pierre, elle lui dit se retrancher derrière sa lecture pour mieux «remplir ses douces destinées d'épouse et de mère» ; cela seul doit lui permettre d'écarter de son imagination les «dangereuses chimères» qui parfois la troublent²⁶³. L'écrivain lui a demandé de lui parler de ses amis, et elle a répondu en campant le portrait, dans les termes que l'on a vus, de Mlle du Marc'hallac'h, de Mlle de Casanbon et de Mme de Gourio. Elle revient sur ce passage de sa correspondance et, évoquant les amis, reprend : «Mais votre mot, à vous, était au masculin...», pour demander un peu plus loin à celui qu'elle qualifie de moraliste sage et sensible «si une femme jeune et tendre peut avoir des amis sans compromettre sa réputation et sa sagesse». Et elle ajoute, ce qui donne la pleine mesure de son désarroi : «La solution du problème moral que je vous ai proposé est très importante

²⁶¹ *Ibidem*. On aura noté que c'est bien à la même date que Mme de Pompery fait part de ses inquiétudes à propos de Mlle Floch, qu'elle sent la jalousie la gagner et qu'elle témoigne de sa gêne si Kergus devait venir la voir s'étant marié.

²⁶² 1^{er} juillet [1796]. La *charmante veuve* nous demeure inconnue.

²⁶³ Lettre à Bernardin de Saint-Pierre, 1790.

pour moi²⁶⁴.» C'est donc bien à un possible conseiller que, disant ses tourments, elle se confie. Écrivant à Kergus, elle témoigne pareillement de ses hésitations, comme si elle osait tantôt avancer d'un pas pour mieux reculer ensuite. Telle ou telle de leurs joutes littéraires et poétiques l'illustre bien : ainsi envoie-t-elle à son cousin une petite *sabotière* composée par le chevalier de La Lance, précisant aussitôt que les vers évoquent une galanterie toute militaire qui ne saurait prêter à conséquences²⁶⁵. Ailleurs, venant de remplir des bouts-rimés, elle en fait part à Kergus tout en ajoutant : «En dépit de la sagesse, j'ai rempli les maudits bouts-rimés... Vous les enverrai-je ? La folie dit oui, la raison se tait, mais la conscience dit non... Il me semble cependant que je puis tout vous dire, à vous qui êtes si décent, si réservé, si sage²⁶⁶...» Deux allusions littéraires montrent plus nettement que Mme de Pomperly savait où devait être sa route et qu'elle n'était pas disposée, au fond d'elle-même, à en dévier. Ainsi, ayant apparemment lu Laclos et ses *Liaisons dangereuses*, elle fustige le libertinage : «Vous ne me parlez pas de la malheureuse et intéressante Mme de Tourvel ; êtes-vous assez indigné contre ce scélérat de Valmont et sa détestable complice ? et plaindez-vous leurs malheureuses victimes Cécile, la présidente et même Mme de Volange²⁶⁷ ?» De même, Kergus semble avoir réclamé à sa cousine son exemplaire des *Contes de La Fontaine*, pensant sans doute qu'elle le lui a emprunté. Ce n'est qu'en appendice à une lettre qu'elle lui répond qu'il n'en est rien : elle ne les a pas empruntés, ignorant du reste qu'il les possédait et si jamais elle avait eu la tentation de les lire, ce n'est pas à son cousin, compte tenu de leur réputation, qu'elle les aurait demandés²⁶⁸.

Prompte à faire quelque avance à son cousin – elle lui dit ne s'occuper de politique que pour lui faire la cour –, Mme de Pomperly l'autorise par ailleurs à lui faire la sienne, mais de ne point la poursuivre au delà de onze heures du soir²⁶⁹... Et d'ajouter, car ce n'est là qu'un jeu épistolaire puisqu'elle se trouve loin de lui : «Si j'étais près de vous, je vous adresserais le quatrain suivant, ou plutôt je dirais à Mme Rosbo en confidence :

Il verra le chagrin se peindre dans mes yeux
S'il s'obstine toujours à faire la veillée.
À chaque fois qu'il prend ce plaisir dangereux
L'inquiétude tient sa cousine éveillée²⁷⁰.»

²⁶⁴ Au même, 1790.

²⁶⁵ 30 août 1788. Le chevalier de La Lance comptait parmi les amis de la famille de Pomperly. La *sabotière* était une sorte de danse s'exécutant en sabots.

²⁶⁶ Lettre non datée, à situer entre le 4 avril et le 28 juin 1792.

²⁶⁷ 8 novembre 1789.

²⁶⁸ 7 avril [1796].

²⁶⁹ 1^{er} décembre 1790.

²⁷⁰ *Ibidem*.

L'envoi, cependant, pouvait valoir avertissement pour le temps des retrouvailles, temps heureux qu'elle n'en appelait pas moins de ses vœux. En 1797, Mme de Pompery a eu le bonheur de passer un séjour chez son cousin. Elle y pense peu après avec une profonde nostalgie et en est à regretter d'avoir parfois écourté ses journées en sa compagnie : «Je me reproche souvent de m'être couchée trop tôt et levée trop tard (car il n'appartient qu'aux amants de prolonger les nuits)²⁷¹...» La parenthèse semble assez révélatrice du caractère platonique de cette idylle. Au demeurant, la piété de Mme de Pompery, ses scrupules de tous ordres n'eussent-ils pas constitué des obstacles infranchissables pour elle, de nature à la garder de céder à sa passion ? Et puis il y avait M. de Pompery, à qui manifestement elle vouait un amour sincère et qu'elle n'aurait pas voulu blesser. Du reste, elle écrit un jour à Kergus : «Les premiers vœux de mon cœur, comme mes premiers sentiments, sont à vous, bien-aimé cousin, sauf les droits de qui vous savez²⁷²», salutaire rappel à l'adresse, sans doute d'elle-même autant que de Kergus. Et comment comprendre, enfin, qu'à son quatrième anniversaire de mariage Mme de Pompery ait voulu aller à l'église remercier Dieu de cette union ?

Ce ne sont certes là que conjectures, appuyées sur le seul témoignage des lettres écrites par Mme de Pompery. Rien ne permet d'affirmer qu'il y ait eu infidélité conjugale de sa part et d'ailleurs s'agit-il là d'une question bien essentielle ? Ne peut-on se contenter simplement de contempler ce beau portrait de femme tendre, aimante, passionnée ? Ne suffit-il pas de mesurer, à la lire, combien elle dut se sentir déchirée entre ses devoirs d'épouse et de mère, auxquels elle était sincèrement attachée, et les irrépressibles élans de son cœur la portant vers un cousin avec qui elle avait tant à partager ? La profondeur de sentiments, en dépit de toutes leurs contradictions, de Mme de Pompery ne constitue-t-elle pas l'une des facettes les plus attachantes de sa riche personnalité ?

L'heure est maintenant venue de tourner la dernière page et de refermer le livre. Pour rester jusqu'à la toute fin en compagnie de Mme de Pompery, on nous permettra ici un adieu à sa manière :

Madame, adieu, fors mon désir
De plus écrire n'ai loisir ;
C'est ce qui me désole.
Mais me vient l'espoir qu'à me lire
Vous découvrant on ait plaisir ;
C'est ce qui me console.

Michel MARÉCHAL

²⁷¹ 10 septembre [1797].

²⁷² Lettre non datée, à situer entre le 4 avril et le 28 juin 1792.

RÉSUMÉ

À travers la correspondance adressée par Mme de Pompery, pour l'essentiel entre 1783 et 1805, à Bernardin de Saint-Pierre et surtout à son cousin Audouyn de Kergus, un riche portrait féminin se dessine. Apparaît tout d'abord une mère qui se fait l'éducatrice de ses enfants, qu'il s'agisse d'un enseignement de type scolaire, de la formation du caractère ou de l'apprentissage des principes moraux ; ce souci de bien élever les enfants s'accompagne d'une tendresse et d'un profond attachement à chacun d'eux qui explique d'autant mieux une constante inquiétude face à la maladie, notamment la variole. Mme de Pompery est en même temps une maîtresse de maison affairée à toutes sortes d'occupations domestiques, en particulier couture et cuisine, entretien du bétail et des jardins, toutes tâches laissant bien peu de temps à la coquetterie et à la mode. Nous découvrons encore une femme aux riches qualités de cœur, charitable et attachée aux autres, sensible et tendre ; sa correspondance permet aussi de mesurer sa féminité, sa modestie, sa sincérité et d'apprécier ses talents littéraires et musicaux. Ce texte constitue enfin un beau cri de tendresse voire de passion à l'adresse de son cousin, même s'il apparaît vraisemblable que la raison et le sens du devoir ont dû l'emporter sur les élans du cœur.

Nous souhaitons remercier les personnes à qui nous sommes redevables de l'illustration de ce texte : pour ce qui est du château de Couvrelles, Mmes Brigitte Fourquet et Frédérique Pilleboue, des Archives départementales de l'Aisne et M. Jan-Lou Girard, photographe du service. En ce qui concerne la photographie du Séquer, MM. Claude Fagnen et Henri le Burel, des Archives départementales du Finistère, M. Padrig Sicard, photographe du service et MM. Courouble, Gourvès et Jaouen, habitants du Séquer, qui ont aimablement accueilli M. Sicard pour lui permettre sa prise de vue.